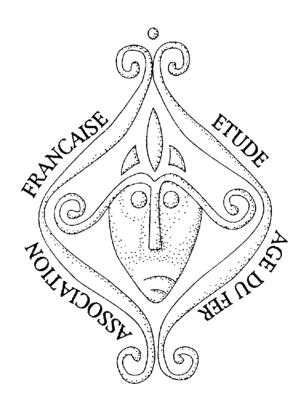
# ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER





#### LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis.

Vous me permettrez de commencer en donnant une information universitaire, passée discrètement au Journal Officiel des 15 avril et 4 mai 1997, mais qui n'est pas sans grande importance pour notre discipline. En effet, l'arrêté du 9 avril de la loi Bayrou instituera dès la rentrée 1998/1999 les nouveaux DEUG porteurs de la mention Histoire des Arts et Archéologie. Surtout, l'arrêté introduit au niveau du second cycle (Licence, Maîtrise) une véritable séparation entre les cursus relevant d'une part de l'Histoire de l'Art et d'autre part de l'Archéologie et précise les orientations à donner à la formation. Si le contenu assigné à la licence d'Histoire de l'Art reste assez traditionnel (de l'art antique à l'art contemporain) celui de l'Archéologie se veut novateur. En effet le texte de la loi précise qu'au moins 250 heures d'enseignement sur 350 devront porter sur l'analyse du paléoenvironnement, les technique et méthode de fouille, les applications informatiques à l'archéologie et l'étude historique et archéologique d'au moins deux grandes aires chronoculturelles. Voilà qui changera beaucoup d'habitudes.

Souvenez vous, c'était il y a à peine plus d'une année. Le 23 janvier 1997, "La Dépêche" titre, sur Rodez, "l'Etat va subventionner les fouilles. Le Parmentier et ses vestiges sauvés par un compromis" alors que le 4 février "Libération" annonce "L'archéologie en piein fouillis. Les archéologues espèrent une réforme. Mais Douste-

Blazy attend".

La Table Ronde Nationale sur l'Archéologie Préventive du 25 avril suivant - où l'AFEAF était représentée par son vice-président - a permis une confrontation des points de vue en appréhendant franchement l'ensemble des questions relatives à l'archéologie préventive, des nécessités du patrimoine aux opérateurs des fouilles, en passant par le coût des opérations et leur financement qui inquiète les maîtres d'ouvrage d'opérations d'aménagement. Un projet de loi était en cours d'élaboration au 12 novembre demier, mais dans l'attente d'un texte officiel il reste de la responsabilité de l'Etat de fixer les conditions et les modalités (choix de l'opérateur par exemple) de l'intervention archéologique rendue nécessaire par un quelconque projet d'aménagement alors que les fouilles préventives sont placées sous le régime du titre II de la loi du 27 septembre 1941.

Dans l'intervalle, notre Conseil d'Administration du 8 février 1997, jour même de notre Journée d'Information (Bulletin n° 15), avait choisi de déplacer notre colloque de l'Ascension 1997, de Rodez à Conques. Pour l'essentiel, cette décision a été bien comprise. Au final, l'excellente tenue du colloque de Conques est venu constituer l'épilogue heureux d'un moment difficile mais surmonté par l'Association. De la même façon, je suis heureux de constater que de 120 membres en avril 1997 l'AFEAF est passée à près de 190 membres en avril 1998. De même peut-on se réjouir du prochain colloque qui nous réunira à Gérone les 21-24 mai prochains et dont les orientations se sont précisées depuis le colloque de Troyes en 1995. Le thème régional prendra en compte la Catalogne, le Roussillon et le Languedoc occidental. Une part des communications recoupe thème régional et thème spécialisé en évoquant les aspects économiques et sociaux de l'agriculture. Le thème spécialisé (et ambitieux) portera sur "les denrées alimentaires végétales à l'Age du Fer en Europe occidentale : de la production à la consommation". Et, je vous invite à y venir très nombreux.

Notre CA a été réuni deux fois, le 4 octobre 1997 et à ma demande expresse le 14 février 1998. En effet, il nous faut résorber les retards pris concernant la publication des Actes des colloques et dont l'accumulation devient difficilement supportable par toute notre collectivité. Plus rassurante est la sortie de ce Bulletin n° 16 qui reprend les communications présentées le 14 février demier, lors de notre dernière Journée

d'Information, à Paris, à l'ENS, devant un nombreux public.

Besançon, le 16 avril 1998 Alain Daubigney

#### EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS RURAUX ENTRE LA FIN DE LA TENE FINALE ET LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DES VILLAE DANS LE QUART NORD-OUEST DE LA FRANCE

(IER SIECLE AVANT - IIEME SIECLE APRES J.-C.): COMPTE-RENDU DE MEMOIRE DE D.E.A.

Cécilia Courbot<sup>1</sup>

Le travail présenté porte sur la période de transition entre l'époque gauloise et l'époque gallo-romaine, et se trouve donc à la lisière des thèmes abordés par l'AFEAF. Cependant les types de structures abordées apparaissent plus proches de celles connues pour l'Age du Fer et les fouilles de ces sites sont, le plus souvent, réalisées par des protohistoriens. Aussi, il m'a semblé intéressant d'exposer ici les résultats préliminaires de cette recherche. Le D.E.A. a essentiellement consisté à collecter les données disponibles sur le sujet et à mettre en place un outil de gestion informatique. Il s'agit, dans la grande majorité des cas, de résultats de fouilles de sauvetages, assez rarement publiés. La recherche a donc été effectuée directement à partir de la consultation des rapports de fouilles et des D.F.S.

Seuls les sites comportant des structures agraires clairement identifiées - fermes, enclos agro-pastoraux, parcellaire... — et ayant fait l'objet d'au moins une opération de fouille ou de sondage ont été retenus dans le cadre de cette étude. La zone géographique couverte, comprenant la Bretagne, les Haute et Basse Normandie, le Centre et les Pays-de-Loire, a permis de disposer d'un corpus d'une centaine de sites, pour ce premier travail. L'étude d'un ensemble restreint et dispersé sur un territoire aussi important n'a cependant pas permis de déterminer ou de prendre en compte les particularités régionales.

La période chronologique choisie correspond à une volonté de travailler sur les différents aspects de l'évolution des fermes et de leur organisation jusqu'au moment où les *villae* deviennent le système d'exploitation rurale prépondérant. La documentation déjà existante sur les fermes gauloises et les différentes études en cours permettaient de disposer d'une base solide pour étudier les transformations de ces établissements au cours de la période suivante.

Le but principal de cette étude était donc de permettre, grâce à la création d'une base de données, la mise en perspective d'un ensemble de données important mais provenant de la fouille partielle des sites.

### L'évolution des structures des établissements ruraux

L'étude d'une centaine de sites a surtout mis en évidence la multiplicité des organisations des fermes et la diversité des formes d'enclos. Cependant, de grands ensembles peuvent être dégagés, suivant le degré d'organisation de l'espace environnant la ferme. Ainsi on peut distinguer les enclos apparemment isolés, les ensembles d'enclos contemporains avec des fonctions différents, les enclos structurant l'espace environnant par un réseau parcellaire de même orientation et, enfin, les parcellaires où l'habitat occupe une des parcelles.

Malgré l'aspect souvent trop partiel des fouilles et le manque d'élément de datation fine, il semble que ces établissements ruraux évoluent vers une structuration de plus en plus forte de l'espace environnant. Ce phénomène a, par ailleurs, déjà été mis en valeur dans des opérations archéologiques portant sur de grandes superficies. Cette évolution, commencée dès la Tène, paraît s'accélérer de la fin de la Tène finale au début de l'époque gallo-romaine. Cependant, l'absence de chronologie fine ne permet guère de préciser les modalités de cette évolution et il est probable que ces différents modèles d'organisation ont pu coexister.

Si l'organisation générale de ces établissements ne diffèrent guère de ceiles des villae, il est intéressant de noter l'absence, dans ce corpus, de modèles transitoires : plan de villa avec des bâtiments en bois ou plan de fermes avec des constructions en dur. De telles organisations ont pourtant été attestées dans certaines fouilles de villae, dont elles constituaient le premier état. Bien que le passage de la ferme à la villa semble progressif, il semblerait donc que peu ou pas de sites aient vu leur transformation de l'une à l'autre interrompue en cours de modification.

<sup>1</sup> Etudiante en thèse à l'Université de Paris I

L'évolution de l'occupation de l'espace rural

On peut distinguer deux grandes phases de changement dans l'organisation du monde rural entre le ler siècle avant et le llème siècle après J.-C. La première modification s'opère à la fin de la Tène finale ou au tout début de l'époque gallo-romaine, sans qu'il soit possible de préciser la datation exacte, faute d'éléments de chronologie fine sur la majorité des sites considérés. De même, il n'est pas possible de déterminer si cette transformation intervient de manière synchrone sur l'ensemble du territoire étudié. Il semble exister très peu de filiation directe entre établissements ruraux gaulois et antique ou entre ferme et villa, bien qu'ils occupent souvent le même territoire. On observe, le plus souvent, un déplacement des zones d'occupation principale ainsi qu'une modification des axes organisateurs entre la période gauloise et gallo-romaine. L'étude des comblements des fossés met en évidence, la plupart du temps, une courte période d'abandon entre les deux phases d'établissement, les fossés du premier état apparaissant déjà comblés mais encore perceptibles dans le paysage lors de la mise en place d'un deuxième état de ferme. Il semblerait donc qu'il y ait une rupture dans l'occupation des sites alors que la fonction des terres demeurent identiques, malgré un déplacement du centre de ces établissements ruraux.

La deuxième phase de transformation se situe à la fin du ler – début du llème siècle de notre ère. Tout d'abord, il faut noter que, dans le corpus considéré, aucune création de ferme n'est observée après le ler siècle de notre ère et très peu d'établissements ruraux perdurent au-delà du début du llème siècle. En outre, de nombreux sites présentent un parcellaire discordant superposé à l'établissement antique et livrant du mobilier des ler et llème siècle de notre ère. Le du site de Bréhadour (Loire-Atlantique), fouillé par C. Devals, est, à cet égard exemplaire. Le premier état du site, formé par un enclos quadrangulaire daté de la Tène finale, est remanié au tout début du Haut Empire par la mise en place d'un chemin. Un enclos de dimensions plus restreintes réutilise certains des fossés de l'enclos primitif. A la fin du ler – début du llème siècle après J.-C., l'aménagement d'une voie gallo-romaine et d'un parcellaire associé marque l'abandon définitif de l'enclos. Il semble donc que la réorganisation du parcellaire, visible sur différents sites, puisse être lié à la mise en place d'un réseau viaire. Il est difficile, étant donné la taille du corpus étudié, de déterminer s'il s'agit de phénomènes ponctuels de remaniement du parcellaire ou s'il s'agit d'une réorganisation de l'espace rural menée sur une plus vaste échelle.

Il ne s'agissait, dans ce premier état du travail, que de décrire les phénomènes généraux d'évolution observés lors de la synthèse des données issus des différentes fouilles. Il a permis de mettre en évidence des directions de recherche pour la thèse en cours et de montrer l'intérêt de la base de données mise en place.

# LA NECROPOLE DE WITRY-LES-REIMS "LA COMELLE" : PRESENTATION DU SITE DE LA TENE ANCIENNE ET DE SA POPULATION

### Lola Bonabel<sup>2</sup> et Sophle Desenne<sup>3</sup>

La nécropole de Witry-les-Reims "la Comelle" se localise à 5 km au nord-est de Reims, dans le département de la Marne. Le site fut mis au jour lors de la construction d'une section autoroutière, et la fouille se déroula durant tout le printemps 1997 sous la direction de Bruno Robert. Le tracé linéaire nous force à considérer ces fouilles comme un échantillon du cimetière. L'occupation du site s'étend de la fin du V ème s. av. J.-C., culture du Aisne-Marne II C (ou fin de La Tène ancienne lb et début de La Tène ancienne IIIa) à la fin du IV ème s. av. J.-C., culture du Aisne-Marne III C (ou début de La Tène ancienne IIIa). Les tombes sont réparties sur une pente orientée vers le nord-est. On distingue deux groupes de sépultures espacés d'environ 166 mètres. Le premier groupe est constitué de 17 tombes et le second de 8 tombes.

La pratique funéraire est l'inhumation. Les individus sont déposés dans la sépulture seul ou avec des offrandes alimentaires (récipients avec des aliments périssables et pièces de viandes). La panoplie féminine est caractérisée par une parure simple constituée d'un bracelet ou d'une fibule, et dans trois cas d'un torque. La panoplie masculine ne présente pas d'élément caractéristique excepté dans deux cas ou l'on note la présence d'une épée. Trois phases établies à partir de la céramique sont perceptibles sur le site. La phase A localisée au nord du site est représentée par six sépultures. Cette phase correspond au Aisne-Mame IIc soit environ - 425 - 380. La phase B se développe à l'ouest et au nord du noyau initial, avec un effectif de 6 tombes également. Cette phase correspond au Aisne-Marne Illa soit environ - 380 - 350. La phase C se caractérise par un accroissement du nombre de sépultures (dix en tout) et un développement spatial différent avec un premier ensemble localisé au sud-est du noyau initial et un deuxième ensemble localisé dans le deuxième groupe de tombes. Cette dernière phase correspond au Aisne-Marne Illa soit environ - 350 - 300. En établissant des niveaux de "richesse" selon le mobilier présent dans la sépulture, nous pouvons observer ces niveaux sur l'ensemble des phases d'occupation du site. Ainsi, parmi les tombes intactes, nous trouvons un individu portant un torque pour chaque phase. A l'inverse, les sépultures à épée (proche l'une de l'autre) sont toutes les deux datées de la phase C. La dernière phase d'occupation du site de Witry-les-Reims présente un intérêt majeur. En effet, dix sépultures sont datées de la fin du quatrième siècle, horizon pour lequel on observe sur la plupart des sites funéraires un abandon. La nécropole de Witry-les-Reims "la Comelle" très proche géographiquement et chronologiquement de celle de Beine "l'Argentelle" permet ainsi de mieux documenter la fin du IV ème s. av. J.-C. et de confirmer les chronologies existantes.

L'étude des pratiques funéraires et des caractéristiques biologiques de la population de la nécropole indique des différences entre, d'une part la phase C , et d'autre part les phases A et B que l'on ne peut distinguer l'une de l'autre. Les phases A et B sont représentées sur un secteur limité au nord-est du site et concernent 2 sous-ensembles (1 et 2) circonscrits dans l'espace, incluant des sépultures dont le mobilier n'est pas datant.

Le sex ratio est équilibré quelle que soit la phase. En revanche, pour les classes d'âge représentées, des distorsions par rapport à ce que l'on attend d'une population pré-Jennerienne sont nettes. D'abord par le déficit en enfant de moins de 5 ans : si l'on omet un radius en position secondaire dans une tombe d'adulte, le seul enfant présent est décédé vers 9 ans. Ensuite par le nombre très important d'adolescents, tous décédés aux phases A et B, dont la moitié des individus sont des immatures. Du point de vue spatial, 5 de ces jeunes défunts appartiennent au même sous-ensemble archéologique (sous-ensemble 2) qui est constitué de 7 individus. La concentration de ces adolescents sur un laps de temps court, dans une même zone du cimetière, est l'expression d'une cause de mortalité particulière et d'une volonté d'associer ces individus. Les caractères discrets indiquent une intimité génétique entre les individus des phases A et B, en particulier pour ceux du sous ensemble 2. Pour la phase C, les

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Contractuelle AFAN

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> ERA 12 du CNRS, contractuelle AFAN

caractères observés sont parfois communs aux phases anciennes, parfois spécifiques,

sans jamais donner cette impression d'homogénéité génétique.

Sur critères strictement morphoscopiques (les mesures systématiques étant compromises par l'état de conservation), on note que les crânes très longs appartiennent plutôt à la phase C, et les crânes à tendance arrondie aux phases A et B. Des déformations naturelles droite gauche, mise en place pendant le développement du crâne de l'enfant sont visibles. Sur 12 crânes dont la morphologie est observable, 3 ont leur côté droit et gauche symétriques et les autres présentent des déformations plus ou moins marquées. Parmi ceux là 3 d'entre eux étaient affligés d'une contrefaçon très importante de tous les os de la voûte et de la face. Sur 8 des crânes des individus des phase A et B, 1 seul n'est pas déformé. A la phase C, 1 seul présente une déformation nette. Les 3 individus au crâne difforme appartiennent à la phase B, 2 d'entre eux sont au sein du sous-ensemble 2. Ces 3 individus présentent par ailleurs d'autres pathologies, en particulier de croissance (nanisme probablement par achondroplasie pour l'un, petites dimensions pour le second, dissymétries axiale pour le dernier).

L'homogénéité des critères biologiques pour les phases A et B, en particulier pour le sous ensemble 2 (mortalité d'adolescents, caractères discrets, pathologie de développement), se situe à l'interface entre génétique et pathologique dont la frontière

est floue. La pathologie pourrait être d'origine génétique.

Pour la pratique funéraire, a contrario, les choix des gestes entourant les cadavres (forme de la fosse, organisation du dépôt, position des membres, position du corps dans la fosse) sont plus variés pour les phases A et B et plus stéréotypés pour la phase C.

Par exemple, si la position courante sur l'ensemble funéraire est la main droite à droite du fémur droit et la gauche à gauche du fémur gauche, les 4 individus présentant des positions de main rares, appartiennent aux phases A et B et sont à peine moins nombreux que ceux dont la main est à côté du fémur homo-latéral pour ces périodes.

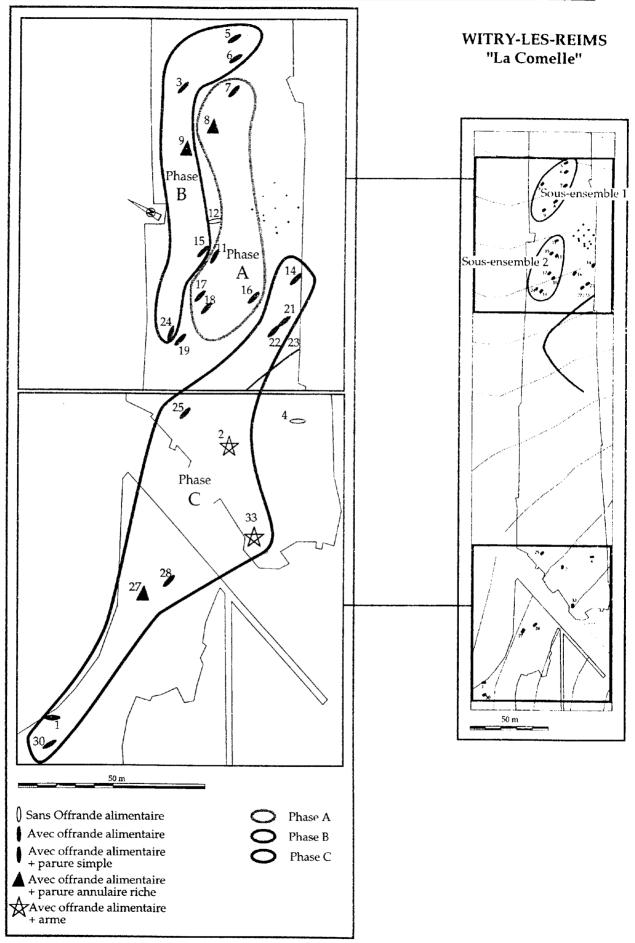
Pour la phase C, en revanche, cette position est systématique.

Pour les phases A et B, même si le cas le plus fréquent est le dépôt de vases sur le côté droit (5 cas sur 10), diverses possibilités peuvent aller jusqu'au cas particulier. C'est la présence du mobilier sur la droite qui semble justifier le rapprochement du corps de la paroi gauche, alors que lorsque le dépôt se fait ailleurs, le corps est au milieu.

Pour la phase C les vases et la faune sont, dans la plupart des cas, disposés sur le côté droit ; s'il est unique, il est localisé en haut du corps, sinon, ils semblent disposés de manière successive, du haut vers le bas, tant qu'il y a de la place. Dans

tous ces cas, le corps est plus proche de la paroi gauche.

Le sous ensemble 2 appartient aux phases A et B, ce quartier est donc utilisé sur plusieurs décennies pour regrouper des défunts, morts jeunes et pouvant appartenir à une même famille atteinte d'une maladie génétique. Les gestes autour de la mise en terre du cadavre peuvent varier. Lors de la Phase C, l'hétérogénéité génétique est associée à la dispersion des tombes tandis que les gestes funéraires se standardisent. Tout ceci n'est bien-sûr valable que pour la partie connue du cimetière, dans la limite des observations possibles.



### LE SITE DE KERVEN - TEIGNOUSE A INGUINIEL (MORBIHAN)

#### **Daniel Tanguy**

Kerven Teignouse est situé sur la commune d'Inguiniel, à 30kms au nord de Lorient au nord ouest du Morbihan.

La fouille programmée en cours depuis 1992 a pour origine la découverte d'une stèle funéraire de l'âge du fer, haute d'1,90m apparue au cours de travaux agricoles. Les incertitudes pesant sur la localisation exacte du monument au moment de sa découverte nous ont conduits à opérer par sondages extensifs. L'objectif était de connaître l'environnement archéologique de cette stèle signalant, a priori, un cimetière à incinération de la Tène ancienne.

Très rapidement, les structures mises au jour ont mis en évidence plusieurs habitats établis sur un replat dominant au nord la confluence de deux petits cours d'eaux. Il est possible de présenter un schéma évolutif de l'installation humaine sur près de six siècles, de la fin du 1er âge du fer aux derniers temps de l'Indépendance.

Le début de la Tène ancienne est marqué par la création d'un enclos curviligne, partiellement dégagé pour l'instant. La limite est constituée d'un fossé profond de 80cm à 1,20m pour une largeur moyenne d'un mètre. Celui devait être associé à un talus interne. Les vestiges d'habitat se résument à quelques trous de poteaux perceptibles dans un sous - sol soumis à une érosion importante. Par contre, les structures souterraines associées à ce premier habitat sont bien conservées. Il s'agit de deux souterrains mixtes associant salles souterraines et galeries boisées.

Pendant près de deux siècles, ce modeste habitat a évolué en conservant des limites qui n'ont rien de défensif. Un nouvel enclos s'est ouvert vers le nord. L'extension maximale de l'habitat à la fin de la Tène ancienne reste à définir car la fouille n'est pas assez étendue vers le nord. Il semble cependant que l'habitat atteint une surface de plusieurs hectares. L'importance du mobilier, sa qualité, le nombre de souterrains même si leur fonction devra être éclaircie, à Inguiniel comme ailleurs, sont des éléments qui attestent d'une certaine prospérité.

Au cours du 3ème siècle avant notre ère, l'aspect global du site change de façon radicale. Les structures antérieures sont bouleversées et détruites pour certaines. C'est le cas notamment des souterrains. Le nouvel espace est défini par un enclos quadrangulaire, si l'on en juge par la portion fouillée, auquel sont accolées au nord et au sud deux enceintes défendues par de profonds fossés.

L'enclos central est long d'au moins 60 m. pour une largeur de 50m. Son entrée constituée d'une passerelle défendue par un portique est orientée au nord. Il peut être considéré comme le coeur du site fortifié, défendu par un système d'enclos d'où se dégage une symétrie frappante. La surface concernée est d'au moins 8000 m2 dont plus de 3000 m2 pour l'enclos central.

L'organisation du site fortifié montre une volonté préalable à sa réalisation. La position de l'enclos central, le système de fossé remparts mis en place, avec la présence sur la face sud de l'enclos central de deux remparts dont l'un est externe au fossé et situé en limite de rupture de pente.

L'évolution du site est identique à celle que l'on retrouve à Paule, situé à 30kms au nord d'Inguiniel. Ici le système défensif est moins resserré. Une vision globale, du site nous manque pour appréhender correctement le statut du site de Kerven Teignouse. Il peut s'agir d'une ferme fortifiée dont le système de défense implique une certaine place dans une hiérarchie entre les « fermes indigènes », simplement encloses et les résidences aristocratiques comme semble l'être le site de Paule.

La campagne de 1997 a surtout concerné l'intérieur de l'enclos central dont toute la bordure ouest est désormais étudiée. Cela nous a permis de bien mettre en valeur l'existence d'un rempart interne dont l'emplacement est visible sur une largeur de 5 mètres. Ce système de défense comporte aussi des structures d'angles. Dans l'angle nord ouest, une série de gros trous de poteaux, larges de 80cm pour une profondeur de 40 à 50cm, ont supporté une tour quadrangulaire de 7m de côté. Les mêmes indices apparaissent au niveau de l'angle sud ouest.

L'installation de cette tour d'angle a ruiné un souterrain lié à la première phase d'installation sur le site. Ce souterrain comporte quatre salles et une galerie boisée. Les empreintes de cinq trous de poteaux taillées dans l'arène granitique sont visibles à la

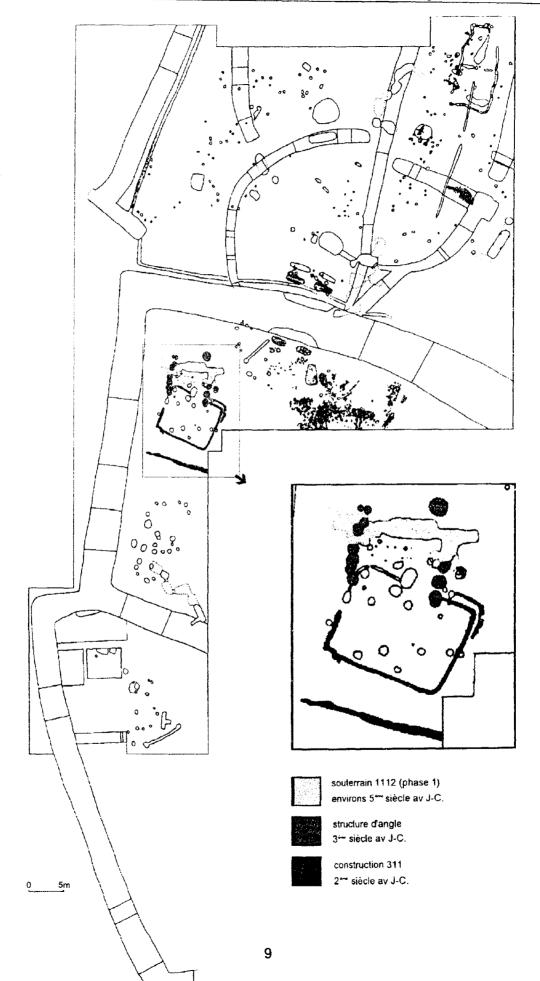
base des parois. Le dispositif de passage entre la galerie boisée et une salle souterraine est réalisé par l'aménagement d'un sas en bois dont on retrouve l'emplacement au sol.

A l'intérieur de l'enclos central, l'espace fouillé se limite à 800m2. Les niveaux d'occupation apparaissent rapidement. Ils se caractérisent par un sol cendreux et un mobilier très fragmenté et hétérogène. Les tessons recueillis s'échelonnent du 5ème siècle av. J.C. à la fin de la Tène finale. Des structures bien définies apparaissent sous une couche de remblais de 20cm. Il s'agit surtout d'une construction quadrangulaire, longue de 8,20m pour une largeur de 6,50m. La paroi est constituée de poteaux jointifs dont on retrouve les traces tout au long du périmètre de la construction. De petits poteaux sont plantés à l'extérieur de la paroi, à intervalles réguliers. Le doublement de l'angle nord - est consitue peut être une restauration ou le renforcement d'un secteur plus fragile. L'entrée, orientée au nord, est matérialisée par une interruption d'1,60m de la saignée destinée à recevoir la paroi. La superposition des fondations de la tour d'angle et du bâtiment ainsi que la ruine du souterrain situé immédiatement au nord, posent quelques problèmes d'identification.

Cela dit, l'entrée est renforcée par deux gros trous de poteaux situés légèrement à l'intérieur de la construction. Deux autres poteaux sont placés dans leur prolongement le long de la paroi sud et peuvent déterminer trois nefs dans le bâtiment dont la surface est de 53m2. Peu d'éléments sont susceptibles de nous renseigner sur l'aménagement interne de la construction. Par contre, le vaste foyer aménagé dans le remplissage du souterrain voisin peut avoir une relation avec le bâtiment. Les nombreuses traces de piquets plantés entre ce demier et le foyer sont peut-être associées à des activités domestiques, comme le séchage de denrées.

Plus au sud, un fossé large de 20 à 50cm d'ouest en est, visible sur 9,50m détermine un espace lé au bâtiment. Cette structure sépare l'espace fortifié en deux zones larges de 20m. et il sera intéressant de vérifier s'il s'agit là d'un élément important de l'organisation de l'espace dans l'enclos central.

L'abondance et l'hétérogénéité du mobilier ne facilitent pas une datation précise de cet ensemble. Cependant, des éléments de chronologie relative existent. La postérité du bâtiment par rappon à la tour d'angle, elle même plus ancienne que le souterrain, ne fait aucun doute. De plus, la construction est installée, en partie, à l'emplacement du rempart interne de l'enclos. Son orientation tient cependant compte de la limite fortifiée par un fossé palissadé au cours du 2nd siècle av. J.C.; Le mobilier découvert dans la saignée parallèle à la construction est bien daté du 2nd siècle av. J.C. et nous donne aussi une bonne indication chronologique.



# DECOUVERTE D'UN MURUS GALLICUS A ARGENTOMAGUS-SAINT-MARCEL (INDRE)

### Sophle Krausz<sup>4</sup>

Depuis une quarantaine d'années, de nombreux programmes de recherches ont permis la mise au jour de la riche agglomération gallo-romaine d'Argentomagus.

Les auteurs des publications relatives aux fouilles pratiquées depuis les années 1950 n'ont pas manqué d'insister sur l'origine celtique d'*Argentomagus*, sans toutefois en avoir réuni les preuves, seulement quelques rares indices.

Dans le cadre de la programmation des fouilles sur le plateau des Mersans occupé par la ville gallo-romaine, le service régional de l'archéologie du Centre a proposé une exploration de l'imposant talus qui barre le plateau au nord.

Un sondage a été réalisé en août 1996 dans le but de dater ce rempart et de

reconnaître sa structure interne, jusque là incertaine.

Par ailleurs, en novembre 1996, une fouille de sauvetage a été réalisée à l'entrée actuelle du plateau des Mersans, à l'emplacement supposé du rempart de Saint-Marcel. Cette fouille a permis de remettre totalement en question le tracé de la fortification qui n'a pas été observée à l'endroit où on l'attendait.

Un unique sondage avait été réalisé dans le rempart des Mersans par Raymond Albert au cours de l'été 1967. Le fouilleur avait conclu à l'époque à "l'absence d'organisation" ou de "structure particulière", et n'avait proposé aucune datation. A la suite de ce sondage, les archéologues ont pensé que la fortification de Saint-Marcel était composée d'un rempart massif de type Fécamp ne succédant à aucune enceinte antérieure.

Le rempart des Mersans est connu sur environ 300 m de longueur, de direction est/ouest. Il est caractérisé par un tracé presque linéaire, qui s'incurve très légèrement vers l'intérieur. Il n'entoure pas le plateau, mais le barre au nord.

En effet, le plateau étant délimité par des versants abrupts sur les côtés sud, est et ouest, le rempart fortifie le quatrième côté qui n'est pas protégé naturellement. Nous sommes donc devant le cas classique d'un éperon rocheux, barré par une fortification complétant les défenses naturelles.

La surface supposée, enclose par le rempart se situe entre 20 et 30 hectares, variable selon les différentes hypothèses de son tracé. L'oppidum de Saint-Marcel peut donc être classé parmi les sites de taille moyenne. La conservation de la fortification est très inégale. Bien conservé à l'extrémité est du plateau, où l'élévation peut atteindre près de 10 m de hauteur, la partie centrale semble avoir été arasée en quasi totalité. Il est probable que cet arasement soit lié aux travaux de l'urbanisation gallo-romaine, qui n'auraient peut-être pas concerné l'extrémité est du plateau, expliquant ainsi cette bonne conservation.

Les accès au plateau posent un problème de localisation : à l'exception d'une importante saignée au milieu du versant ouest, aucune porte ne peut être soupçonnée. Cette grande ouverture du côté ouest est caractérisée par un important creusement qui entame le socle calcaire, semblant constituer une voie d'accès. D'une largeur de près de 20 m, elle se resserre progressivement en pénétrant à l'intérieur du plateau, prenant la forme d'un entonnoir.

Si ce passage a été utilisé à l'époque gallo-romaine, il représentait une entrée imposante et monumentale, sans doute l'accès principal à la ville. Cependant, en l'absence de fouilles, nous ne pouvons pas affirmer qu'il constituait déjà une porte de l'oppidum celtique.

Le sondage réalisé en août 1996 permet d'observer une coupe transversale à l'axe du talus, sur une longueur de 15 m pour une profondeur de 3,80 m. Les éboulis de pierres calcaires visibles dans la coupe appartiennent à la démolition d'un mur de pierres sèches. De nombreux vides sont observables entre les pierres, l'aspect chaotique de l'ensemble pouvant indiquer que cette construction a été l'objet d'un effondrement brutal. Trois pierres superposées, solidement incluses dans l'argile sont les seuls vestiges en place de cette construction à l'endroit de notre sondage

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Chercheur associée à l'UMR 126-6 du CNRS, École Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm, 75005 PARIS

Deux fiches en fer (30 cm de longueur environ), découvertes au milieu des blocs révèlent l'existence d'un *murus gallicus* dont les blocs calcaires en place constituent le parement externe.

Derrière l'éboulis des blocs, on a pu observer les traces d'une armature de bois

incluse dans une argile bariolée.

Le rempart n'a livré aucun matériel, comme on pouvait s'y attendre. Il y a en effet peu de probabilité de découvrir du mobilier domestique dans ce type de structure. Du mobilier protohistorique provient principalement de plusieurs couches situées devant et sous le parement du rempart. Il s'agit dans la plupart des cas de petits tessons de céramique fine ou grossière, qui ne peuvent malheureusement pas être rapportés à des formes.

Une couche venant buter contre le parement a fourni une monnaie de bronze de La Tène D2 attribuée aux Bituriges Cubes.

La fouille de sauvetage de novembre 1996 permet de réviser le tracé du rempart qui ne suit pas un tracé linéaire reliant les versants est et ouest du plateau des Mersans.

L'hypothèse la plus probable aujourd'hui conduit ce tracé de l'est vers l'entrée probable située au milieu du versant ouest du plateau, hypothèse appuyée par

l'observation d'une anomalie parcellaire.

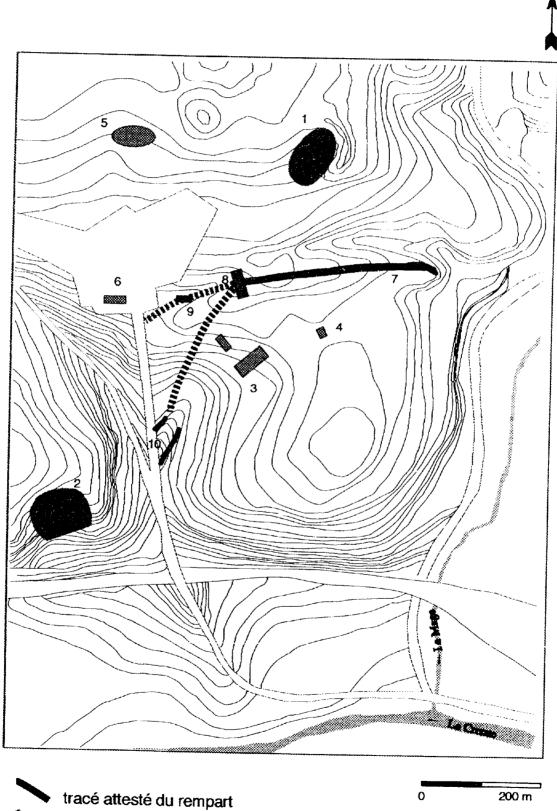
La découverte du murus gallicus de Saint-Marcel et la révision de son tracé apportent de nombreux éléments pour la connaissance des origines de la ville galloromaine d'une part, au plan de la Cité des Bituriges d'autre part dans laquelle Argentomagus constitue le quatrième murus gallicus attesté après Bourges, Levroux et Châteaumeillant.

Enfin, sur le plan historique *Argentomagus* pourrait correspondre à l'une des vingt villes incendiées par Verdingétorix. Cet *oppidum* comportant une fortification de type *murus gallicus* peut désormais être comparé aux sites analogues de l'Europe celtique.

L'oppidum de Saint-Marcel-Argentomagus, plateau des Mersans Situation des principales zones explorées

1. amphithéâtre-2. Théatre- 3. Les temples- 4. La fontaine- 5. Nécropole du Champ de l'Image- 6. Eglise de Saint-Marcel- 7. Tracé connu du rempart gaulois-

8. Sondage d'août 1996- 9. Fouille de sauvetage de novembre 1997 - 10. Porte ?



tracé supposé avant 1996 12

tracé révisé après 1996

# CAMPAGNE PROGRAMMEE 1997 SUR L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU PUECH DE MUS (SAINTE-EULALIE-DE-CERNON, AVEYRON)

### Philippe Gruat<sup>5</sup> et Georges Marty<sup>6</sup>

Située sur la bordure occidentale du Causse du Larzac, l'enceinte de rebord de plateau du Puech de Mus fut identifiée par André Soutou, auquel on doit les dons premiers sondages réalisés entre 1965 et 1967. Les investigations ont repris en 1995 (sondages-prospections) et se poursuivent depuis en fouilles programmées dans le cadre d'une problématique générale, sur les formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques (H. 10), menée par une équipe pluridisciplinaire. La campagne 1997, qui constitue la première année du programme triennal en cours, a poursuivi la fouille extensive d'un secteur d'habitats et de fortifications (S.1), aujourd'hui intégralement explorés sur 400 m2 environ. Le tout fut complété par six sondages supplémentaires (S. 24 à 29), visant à vérifier les données obtenues lors d'un essai de prospections géophysiques, et par un relevé topographique précis.

géophysiques, et par un relevé topographique précis.

Le site se présente sous la forme d'une avancée rocheuse, bordée à l'ouest et au sud par des pentes abruptes. Côtés nord et est, un rempart incurvé, matérialisé par une levée de terre surmontée d'une épaisse haie, d'environ 190 m de développement,

délimite une surface enclose d'un peu plus d'un hectare.

Un système complexe de fortifications

Ces fortifications, étudiées sur 24 m. de long environ, présentent trois états successifs, avec des indices très sérieux d'appréhender prochainement un système de porte.

Le premier rempart est constitué de blocs calcaires locaux plus ou moins volumineux. L'appareillage du parement extérieur, irrégulier, ne laisse apparaître aucun négatif d'élément de bois. Par contre, l'emplacement supposé du parement intérieur se présente sous une forme plus ou moins calciné, à la base de laquelle d'importants fragments de bois brûlés et inorganisés ont été mis au jour sur les 12 m de longueur traités. Tous sont situés à l'arrière d'un alignement de trous de poteau marquant très certainement l'emplacement initial du parement intérieur dans lequel ces derniers devaient être inclus, à l'instar de certains ouvrages du domaine celtique. Si l'on admet ce principe,

on peut estimer la largeur du premier rempart entre 2,25 et 3,00 m.

Le deuxième rempart, adossé au parement extérieur du précédent, n'était pas perturbé cette année par le troisième système de fortification. De 2,15 à 2,73 m de large il est composé de deux grands ensembles : une partie pierreuse avant non calcinée, dont une seule assise du parement extérieur était encore in situ, et une partie arrière se présentant sous la forme d'un noyau de chaux. Cette dernière, prise en partie sous la zone avant, est une couche de chaux vive et un agglomérat de blocs, parfois volumineux, en cours de calcination. Cette strate mesure entre 0,40 à 1,73 m de largeur pour une hauteur pouvant atteindre 0,80 m du côté du parement du premier rempart. À la base de la chaux, des éléments de bois carbonisés (du chêne exclusivement), se poursuivant parfois dans la masse non calcinée, furent à nouveau mis en évidence. Il s'agit d'éléments disposés "à plat", sur un sol rubéfié sur plusieurs centimètres d'épaisseur. Par endroits, les poutres, remarquablement conservées, s'entrecroisent pour former de véritables eniocens. Au pied du passent extérieur de remarquablement conservées, s'entrecroisent pour former de véritables eniocens. pour former de véritables caissons. Au pied du parement extérieur du premier rempart, des pieux verticaux très resserrés paraissent prendre en tenaille l'extrémité des poutrages transversaux. Ils sont plantés et calés dans une petite rigole sous-jacente creusée dans le roc. Ils nous sont parvenus soit sous un aspect "pétrifié", induit par un phénomène de percolation du niveau de chaux à travers la structure du bois, soit sous la forme de négatifs de poteaux. Lorsqu'ils sont encore bien conservés, ces pieux montrent qu'ils ont souvent été fichés très fortement inclinés contre le premier rempart. Cette technique, de même que l'élaboration générale de cet ouvrage, étaient manifestement destinées à stabiliser la masse du premier rempart, fragilisée par une

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (A.S.P.A.A.), Centre Archéologique Départemental, Le Bourg, 12630 Montrozier, chercheur associé à l'U.M.R. 154 du C.N.R.S. (Lattes).

<sup>6</sup> A.S.P.A.A.

position topographique en un point bas du plateau et par le fait qu'elle n'avait pas été ancrée sur ou dans le roc. Ce deuxième rempart appartient donc à la famille des remparts à poutrage interne de l'orbe celtique. Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est l'exemple le plus méridional connu en Gaule, et, semble-t-il, le mieux conservé.

Les deux premiers ouvrages, apparemment très proches dans le temps d'après les analyses dendrochronologiques, présentent des traces indiscutables de calcinations partielles. Au vu des nombreuses observations relevées celles-ci ne peuvent pas être sérieusement considérées comme une technique de construction ou de consolidation, bien au contraire. Nous serions donc dans un cas de figure aux antipo des de colui

retenu pour l'enceinte de la Cité d'Affrique en Lorraine.

Le troisième et demier dispositif défensif comprend une palissade de hois et un glacis, tous deux partiels, bordé d'un système de fossé simple ou double selon les secteurs. le premier fossé, creusé dans le roc dolomitique, mesure de 1,80 m à 3,30 m de large à l'ouverture, et entre 0,70 m et 1,40 m de profondeur. Attesté, semble-t-il, tout le long des fortifications, il offre, selon les zones un profil "en U" ou "en V" à fond plat. Le second fossé, implanté dans une veine d'argile, est distant du précédent de 2,60 m à 3,70 m et présente des variations comparables au niveau des profils. Au départ peut-être d'origine naturelle (ancien chenal ?), il mesure 1,80 m et 3,70 de largeur pour 1 m à 1,30 m de profondeur conservée. Il ne paraît aménagé que dans la moitié sud du tracé des fortifications.

L'estimation des dates d'abattage des bois calcinés des deux premiers remparts, ainsi que le mobilier associé aux diverses structures, plaident pour une occupation principale relativement courte comprise entre le tout début et les environs du milieu du IVe s. av. J.-C., période pour le moins méconnue sur le plan régional.

### Les structures d'habitat

Les lambeaux les plus anciens conservés sont attribuables, semble-t-il, à un faciès du VIe s. av. J.-C. où les céramiques d'origine méditerranéenne ne sont pas encore attestées. Ils correspondent à une zone d'habitat, non fortifiée, dont il ne nous est parvenu de rares structures en creux (trous de poteaus, fosses). Quelques documents plus anciens (outils en chaille et silex, céramique,...), toujours découverts en position secondaire, indiques également des fréquentations plus anciennes, surtout du Chalcolithique régional (Groupe des Treilles).

Le niveau d'habitat lié directement au système de fortification, présente deux phases d'aménagement très proches dans le temps et indifférentiables sur le plan sédimentaire. La plus récente (habitat 1), dont les structures sont très érodées, a livré les traces d'un bâtiment absidial en matériau périssable (bois et torchis) d'une certaine ampleur, parallèle aux remparts. Il présente une largeur externe et interne respectivement d'environ 7,60 m et 5,60 m. Il mesure au moins 9,30 m de long, mais se

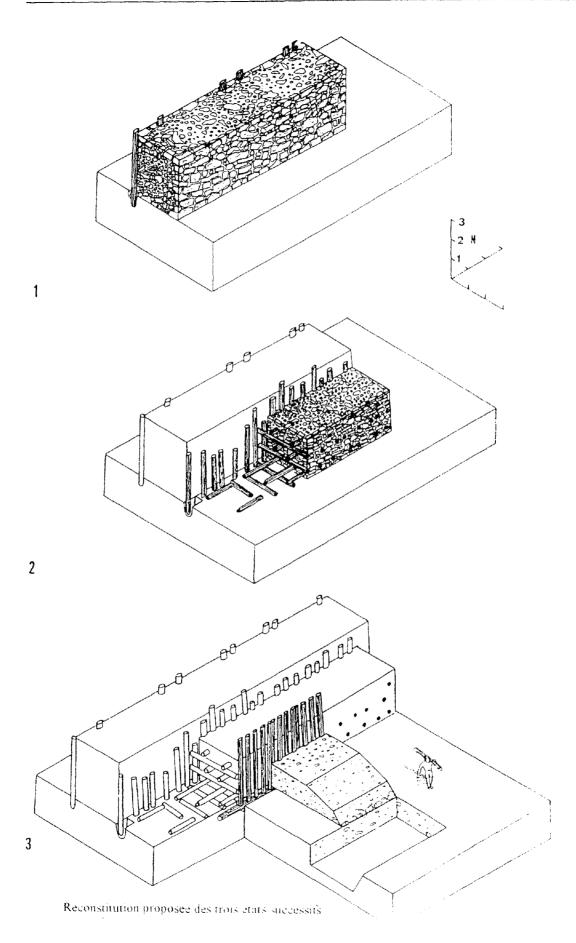
poursuit encore de toute évidence vers l'ouest.

Les structures sous-jacentes (habitats 2) sont nettement mieux conservées. On a pu mettre en évidence une petite unité domestique de plan trapézoïdal (un peu plus 10 m2), orienté nord-sud, sur poteaux porteurs et solins de pierre. Elle est équipée d'un foyer central sur sole d'argile. Vraisemblablement ouverte vers l'est, cette habitation est prolongé par une zone d'appentis (6 m2) où figure une aire de travail probablement culinaire. Le tout est situé à proximité d'un petit grenier suspendu, lui aussi de plan trapézoïdal, orienté est-ouest, mis au jour l'an dernier. Il mesure 2,20 m de long sur 1,15 à 1,40 m de large. A moins de 3 m à l'ouest de l'habitation, une sépulture périnatale, signalée par une dallette dressée évoque des comportements proches de ceux observés dans le Midi. Elle était peut-être en relation avec un foyer extérieur, installé juste à côté.

Les techniques mises en oeuvre, tant au niveau des fortifications qu'au niveau des habitats en matériau périssable relèvent plutôt du domaine indigène, voire celtique, à l'instar du second rempart et du petit grenier suspendu, que du monde méditerranéen.

Parmi l'abondant matériel exhumé, essentiellement d'origine locale, les ceramiques d'origines méditerranéennes sont faiblement représentées (autour de 1 %) : grise monochrome et claire peinte ou non d'Occident, vernis noir, amphores massaliotes et étrusques. Le mobilier évoque des activités agro-pastorales (meules, faune) et artisanales (fusaïoles), surtout liées à la métallurgie du fer et du bronze (nombreuses scories, objets en cours de fabrication, sidérolithes), posant avec acuité la question du statut exact de cette enceinte pour le moins inhospitalière durant l'hiver. Enfin, la destruction par des incendies entretenus de deux remparts ainsi que la découverte

d'armement (une bouterolle laténienne et deux pointes de lance en fer) dans le niveau d'abandon définitif du système de fortifications ne sont pas sans suggérer des épisodes mouvementés.



# LA NECROPOLE-SANCTUAIRE DE RIBEROLLES A RIVIERES (CHARENTE) - NOUVEAUX PUITS A POTEAUX.

José Gomez de Soto7

Les recherches sur le site de Ribérolles à Rivières ont débuté en 1995 par une expertise, suivie d'une première campagne de fouille programmée en 1996 (voir Dulletin A.F.E.A.F., 1997, p. 22-24). Les principales structures reconnaissables sur les photographies aériennes ont été présentées dans cette note.

Les travaux effectués en 1997 ont porté principalement sur une partie de la partie nord du site et ont concerné deux enclos fossoyés, deux puits et diverses fosses. La zone des structures gallo-romaines devrait être étudiée en 1998.

Le premier de ces enclos, quadrangulaire à angles arrondis, avait subi des remaniements de son dispositif d'entrée. En partie recouvert par la route, il n'a pas livré de sépulture dans sa partie accessible, ni de mobilier suffisamment caractéristique pour permettre de préciser sa datation dans l'Age du Fer. Il empiète marginalement sur un puits. A l'intérieur de ce demier, les traces d'un poteau de bois de fort diamètre orienté en direction du nord-ouest ont pu être reconnues.

Le second enclos, circulaire, présente une ouverture occupant tout son quart nord-est. Il a connu un recreusement au cours de son histoire, vers la fin du Ve ou au IVe siècle av. J.-C. Le sommet de son remplissage a accueilli une incinération en pleine terre près de la zone de l'interruption. Près du bord de cet enclos, à l'ouest, s'ouvrait un puits qui contint lui aussi un énorme poteau, orienté celui-ci en direction du nord-est, et axé sur le milieu de l'interruption de l'enclos. Une fosse légèrement ovale, creusée au bord de l'enclos à l'extérieur à l'est, exactement dans le prolongement de son diamètre est-ouest, servit pour le calage d'un poteau court ou plutôt d'une stèle.

Les diverses fosses fouillées, toutes en dehors des enclos, se sont révélées vides tant de restes humains ou fauniques que de mobilier. Deux, de plan rectangulaire, dont l'une avait possédé un dispositif de couverture sur poteaux, purent être funéraires : le terrain ne conserve pas les os non incinérés, mais une analyse des prélèvements dans les remplissages, qui sera effectuée par D. Marguerie, de l'U.M.R. 6566 du C.N.R.S. (Rennes), apportera peut-être des éléments de réponse. Une troisième fosse, en liaison avec les deux précédentes, est une structure de calage.

Avec ses trois puits qui contenaient un poteau (le premier fut étudié en 1996. Il était associé à un enclos rectangulaire à extrémités arrondies dont le remplissage du fossé, qui a livré un fragment de radius humain brûlé, a été daté du Ve siècle av. J.-C.), le sanctuaire de Ribérolles constitue un établissement d'un type particulièrement original en Celtique de l'Ouest. Les puits s'alignent assez exactement sur un axe nord-sud, et la plus grosse des « taches » visibles au nord du fanum paraît, d'après la photographie aérienne redressée, se situer sur le même axe.

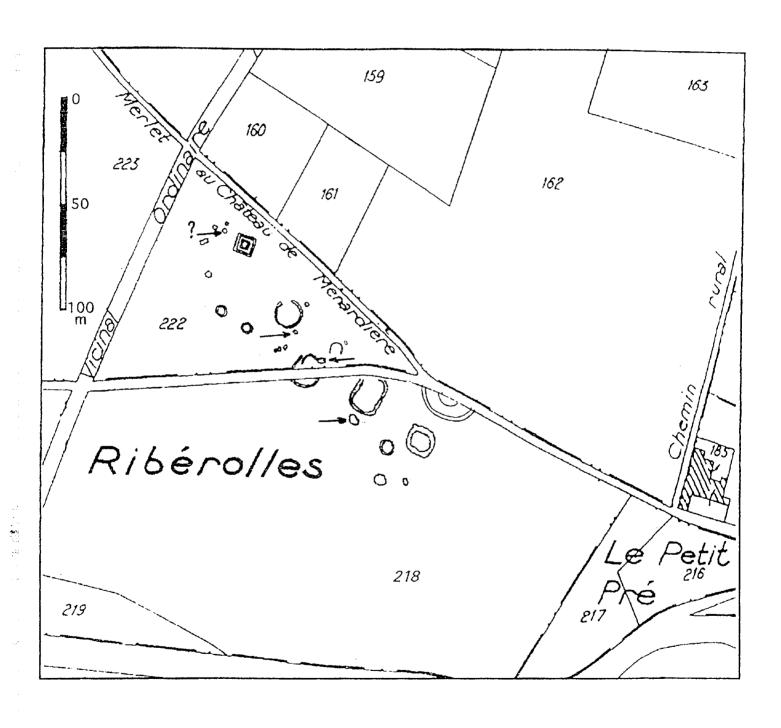
La dimension solaire du sanctuaire paraît indiscutable, si l'on prend en compte les orientations des poteaux des puits, et surtout l'ensemble constitué par l'enclos circulaire ouvert et ses deux structures associées, qui fait figure de monument astronomique. La liaison d'un tel sanctuaire avec les cycles agraires, comme pour les *Viereckschanzen* et leurs puits à sacrifices, ainsi que l'a montré A. Duval (*Actes du colloque A.F.E.A.F. de Châteaudun* [1985], 1989, p. 161-164), paraît également probable. Des analyses des terres, en cours de réalisation au laboratoire d'Anthropologie et Préhistoire de l'Université de Rennes I (U.M.R. 6566 du C.N.R.S.), seront nécessaires pour vérifier l'éventuelle présence de matériaux sacrificiels d'origine animale ou humaine au voisinage des poteaux, comme ce fut le cas dans les puits des *Viereckschanzen* de Holzhausen en Bavière et Tommerdingen en Pays de Bade.

Malgré la présence avérée de restes humains, la dimension funéraire du site semblerait ainsi - en apparence tout au moins - marginale, si l'on oubliait que cycle

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> U.M.R. 6566 du C.N.R.S.

solaire, pratiques rituelles agraires et mythes du monde chthonien et de l'Au-delà étaient dans l'Antiquité indissolublement liés.

Les recherches futures devraient se consacrer à l'étude de la partie nord du sanctuaire, c'est à dire à la zone du fanum et à son environnement. Il faudra vérifier si ce temple fut, bien que placé dans l'évidente continuité spatio-temporelle du sanctuaire de l'Age du Fer, une construction érigée ex nihilo, ou si au contraire il remplaca un établissement cultuel antérieur. Il sera aussi particulièrement ins activate de l'existence du quatrième puits présumé (ou d'une structure assimilable) : les dernier puits à poteau ou à arbre, tels ceux du Bernard en Vendée, datent de la période galloromaine.



Report sur le plan cadastral des principales structures de la nécropole-sanctuaire de Ribérolles, d'après la photographie aérienne redressée (réalisation : B. Boulestin, J. Gomez de Soto et C.T.A.A. Angoulême). Les flèches indiquent les trois puits à poteaux et le quatrième (ou une structure assimilable ?) présumé (e) au nord du fanum.

### PAULE (COTES D'ARMOR) CAMP DE SAINT-SYMPHORIEN

Yves Menez

Les principaux résultats de l'opération de 1997, la dixième effectuée sur cette

forteresse du second âge du Fer, peuvent être résumés en trois points :

- l'étude des troisième et quatrième souterrains mis au jour en 1997 a été achevée, une cinquième structure de ce type étant découverte légèrement plus au sud. L'étude stratigraphique des remplissages de ces excavations, creusées dans le grès armoricain plus ou moins altéré, a mis en évidence un processus complexe de comblement où succèdent, à l'abandon de la structure matérialisé par le remplissage des puits d'accès, de nombreux effondrements de voûtes suivis du déversement de quelques mètres cubes de remblai dans les excavations ainsi apparues. La découverte d'un anneau de ceinturon d'épée dans le remblai d'un puits d'accès confirme les datations jusqu'ici proposées, à partir des ensembles céramiques, pour l'abandon de ces structures : la fin du lVème ou le début du Illème siècle av. J.-C.. Les souterrains jusqu'ici découverts sur cet habitat, au nombre de cinq, sont tous localisés à proximité du bâtiment d'habitation identifié pour la phase ancienne du site, dans l'angle nord-ouest des enclos.

La fouille de l'ultime niveau de remplissage d'une douve située à l'est du site a mis en évidence un véritable dépotoir rejeté durant l'ultime phase d'occupation de la forteresse. Le mobilier retrouvé épars dans ce niveau était relativement abondant, et comprenait 900 tessons de céramiques indigènes, 301 tessons d'amphores, 8 objets en métal, 4 fusaïoles, 1 bracelet en lignite, 1 moule en grès de métallurgiste pour la fabrication de bracelets, 1 fragment d'une plaque de verre incolore ... et un buste en métahornblendite, le quatrième découvert sur ce site. Les céramiques gauloises, presque toutes montées à l'aide d'un tour rapide, comprennent de nombreuses formes jusqu'ici inédites sur le site, notamment des couvercles ornés de décors ondés et d'assez nombreuses productions aux parois soigneusement lustrées, vraisemblablement issues d'un atelier situé près de Lamballe. Les lèvres d'amphores présentent des sections variées, parfois triangulaires, parfois en bandeau, avec une hauteur proche de 40 mm et une épaisseur de 20 mm. Les matériaux céramiques accumulés dans ce dépotoir semblent homogènes, et permettent de dater l'enfouissement de ce buste intact de la première moitié du ler siècle av. J.-C., soit quelques décennies plus tard que les trois autres sculptures, brûlées, retrouvées précédemment sur ce site.

- Le puits qui permettait l'alimentation en eau du cœur de cette forteresse a été fouillé avec toutes les conditions de sécurité indispensables. Sept semaines, soit la totalité de la campagne de 1997, ont été nécessaires à la mise en œuvre de l'infrastructure - plate-forme, cage de tubes d'acier, treuil électrique, poulie anti-chute, ventilation motorisée et à l'évacuation des 20 m² de sédiments contenus dans cette structure. La fouille des niveaux de comblement, si elle a livré relativement peu de mobilier, a néanmoins permis de conclure à un premier remblai de cette excavation vers

la fin de l'âge du Fer, suivi d'un second remblai durant la période gallo-romaine.

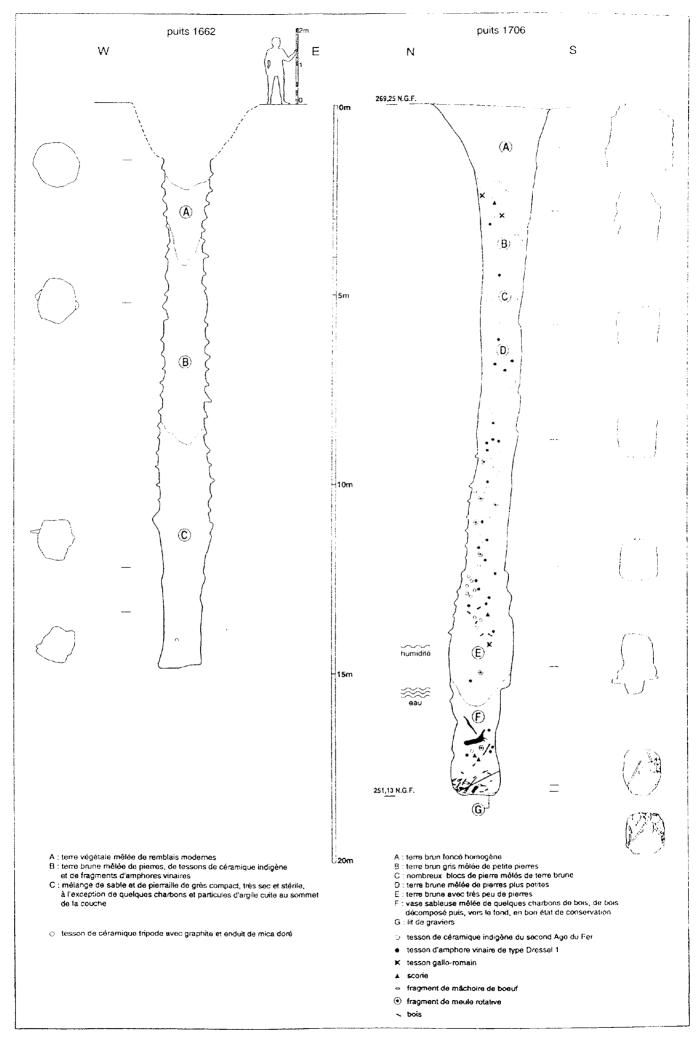
Les terres de remblai sont devenues humides et plastiques vers 14 m de profondeur, et recelaient quelques fragments de bois très dégradés, des bouts de branches ou d'écorces pour les parties identifiables. L'eau est apparue à 14,30 m de profondeur, et est devenue abondante vers 15,80 m, nécessitant la mise en fonction d'une pompe immergée de forte puissance. C'est vers ce niveau, et jusqu'à une profondeur de 17,35 m, que de nombreux fragments de bois en bon état de conservation sont apparus : des fragments de branches ou d'une souche de chêne portant des traces d'outils, probables déchets du débitage d'un arbre rejetés lors du premier comblement de ce puits.

Immédiatement sous cette souche, de nombreux éléments de bois travaillé ont commencé à apparaître dans les vases résultant de la liquéfaction de la base des terres apportées en remblai : principalement des éléments de petite taille tout d'abord (chevilles, fragments de planches...) puis, progressivement, des pièces plus importantes : des éléments allongés, d'une longueur pouvant atteindre 130 cm, d'une épaisseur voisine de 4 à 5 cm et percés à une ou aux deux extrémités. Mêlés à ces pièces en chêne, de nombreuses chevilles et les fragments d'un seau en bois ont été

retrouvés. On notera également la présence de rares éléments végétaux non travaillés : baguettes de noisetiers, glands ou noisettes, feuilles de houx...

Le fond du puits a été atteint à 18,12 m de profondeur, immédiatement sous les pièces de bois travaillé. Le niveau d'utilisation était marqué par un fin lit de gravier, épais de quelques centimètres.

Les fouilles seront poursuivies en 1998, dans le cadre de l'autorisation pluriannuelle délivrée en 1998. Elles permettront de poursuivre, vers l'est, l'étude des très nombreuses excavations décelées dans la partie centrale de cet habitat.



# LES VESTIGES DE SANCTUAIRE DE L'AGE DU FER SUR LE SITE D'OUESSANT - MEZ-NOTARIOU

Jean-Paul Le Bihan

Les 10e fouilles organisées sur le site de Mez-Notariou, au coeur de l'île d'Ouessant, ont vu la poursuite de l'étude de la zone 5 recelant des vestiges datant des Ages du Fer et de l'époque romaine. Le programme en cours doit permettre de comprendre la nature et la fonction des épandages de poteries protohistoriques et galloromaines fort diverses découvertes lors du décapage de toute la zone centrale de ce secteur du site. Sommes-nous en présence de dépôts liés à des structures de sanctuaire ? S'agit-il de dépotoirs et de détritus du village du 1er Age du Fer ? D'une troisième catégorie de vestiges, indépendante des deux autres.

La stratégie et la méthode de fouille de ce secteur ont découlé de la nature d'un dépôt d'ossements et de coquillages. Il fallait repérer les éventuelles connections et liens existant entre les ossements ; savoir si nous étions en présence d'un dépôt primaire, cohérent. Un enregistrement et un comptage par unités de surface de 0,25 m2 fut nécessaire mais suffisant tandis que la fouille s'effectuait par passes successives de faible épaisseur (0,05 m en moyenne). Cela a permis de comprendre, dans ses grandes lignes, la nature et la géométrie du dépôt. Par ailleurs des signes d'altération sur une seule face de nombreux sujets conduisirent à tenter de déceler d'éventuelles phases d'exposition à l'air.

Il est aujourd'hui possible de dissocier de l'ensemble, au nord de l'espace fouillé, une zone semi-circulaire particulière (Us.157). Elle revêt l'apparence d'une vaste fosse comblée d'ossements, de coquillages et de poteries de qualité datés du 1er Age du Fer. Cette dépression est creusée dans des sols limoneux de l'Age du Bronze encore présents dans la partie orientale de la fouille. En revanche, à l'ouest et au sud-ouest, les terres fouillées livrent quantité de mobiliers du second Age du Fer et d'époque romaine. Il s'agit de belles poteries bien conservées et de mobilier métallique antique (fibules émaillées et monnaies notamment). Bien que l'étude ne soit pas achevée il est possible de suggérer l'histoire de ce secteur.

Les sols limoneux (Us.148) creusés lors de la mise en place des dépôts de l'Age du Fer et de l'époque gallo-romaine semblent appartenir à une période très ancienne de l'histoire du site. Les lits de tessons apparus en limite de creusement de ces sols correspondent à des poteries du Bronze moyen. De nombreux tessons de cette période sont également mis au jour dans tous les niveaux ultérieurs, principalement dans le contenu de l'Us.157.

La zone centrale du dépôt (Us.157) livre depuis 1996 un nombre élevé de coquillages (plus de 30000 patelles), d'ossements (plus de 16000) et de micro-restes animaux (arêtes, vertêbres, et écailles de poissons). Ces vestiges se mêlent à des couches de terre brune alternant avec des plaques de terre limoneuse plus claire.

Un très abondant lot de poteries du 1er Age du Fer est découvert dans cette zone de dépôt. Sa qualité de conservation étonne ; peut-être est-elle liée à la présence des patelles. Un examen rapide des formes et des tailles de poteries semble orienter le chercheur vers un lot constitué essentiellement de quelques grands vases situliformes, de bassins de taille moyenne et de nombreuses petites coupes. Faut-il envisager l'hypothèse d'un service complet de distribution de boissons au cours de cérémonies ou banquets à caractère religieux? La question mérite d'être posée. Si la fin du 1er Age du Fer semble privilégiée, la datation très précise de cet ensemble demeure difficile ; laute de comparaisons régionales suffisantes et faute de mobilier métallique associé. Il est certain que, comme pour les poteries de l'Age du Bronze moyen du site, l'étude de ce mobilier exigera que le regard se porte vers l'ensemble de la Gaule, notamment vers les régions de la Marne.

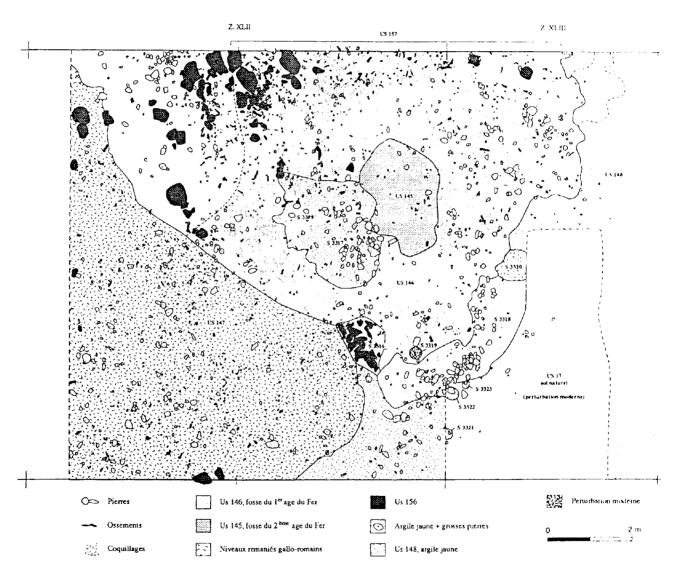
Le mobilier osseux découvert en 1996 est étudié et présenté dans ce bulletin par P. Méniel. Les observations faites sur ce premier lot révèlent des caractères sélectifs.

Elles semblent également indiquer qu'il faille attribuer "de la durée" à la constitution du lot d'ossements. Il nous appartiendra de tenter d'évaluer cette durée et de vérifier si c'est à l'accumulation dans l'Us.157 qu'il convient de l'attribuer.

Les couches archéologiques mises au jour à la périphérie de l'Us.157 livrent du mobilier appartenant au 2e Age du Fer et à l'époque gallo-romaine. Des poteries résiduelles du 1er Age du Fer et même du Bronze moyen sont découvertes. Une chronologie relative est repérée : les couches les plus anciennes s'appuyent contre les strates du 1er Age du Fer évoquées précédemment. Toutes les couches appartiennent à l'époque romaine. Il est possible de suggérer qu'une première phase de recoupement se situe au premier siècle de notre ère ; une ou plusieurs autres surviennement la poterie du second Age du Fer. Quelques très beaux tessons des différentes phases de cette période sont découverts. Il faut notamment relever la présence d'une petite anse à vernis noir d'origine méditerranéenne.

Enfin, la fouille de 1997 montre clairement que le réseau de grosses dalles organisées en files parallèles et recouvrant partiellement la partie centrale du secteur 5 appartient à une phase récente du site antique. Ces dalles datant de l'Age du Bronze moyen, récupérées et utilisées massivement en calages de poteaux au cours du 1er Age du Fer participent ici à l'ultime aménagement gallo-romain actuellement discernable sur ce site.

En conclusion, le caractère sélectif du mobilier osseux ou céramique oriente de plus en plus l'archéologue vers l'hypothèse d'un sanctuaire. En ce qui concerne le premier Age du Fer l'homogénéité et la relative rapidité du dépôt se confirment. Il conviendra de savoir s'il s'agit d'une accumulation primaire ou du résultat d'un déménagment massif. En revanche, il est certain que le mobilier du second Age du Fer a accompagné les vestiges antiques lors de transferts successifs étalés sur une assez longue période (du ler au début du IVe siècle après J.-C.). Dans les deux cas il reste à déterminer l'emplacement du sanctuaire proprement dit.



OUESSANT Mez-Notariou 1997 : secteur 5, dépôts liées à des activités de sanctuaire du 1 er âge du Fer à l'époque romaine

# NOTE SUR LES RESTES ANIMAUX DE LA FOSSE 123 DE OUESSANT (FOUILLES 1996)

Patrice Méniel®

Du fait de la présence de nombreuses coquilles calcaires, les ossements animaux ont été conservés, et la plupart de manière tout à fait remarquable, puisque des os de poissons sont présents. Et si certains restes sont altérés c'est qu'ils l'ont été avant d'être enfouis, du fait d'une longue exposition aux intempéries.

L'ensemble des restes de la campagne de 96 représente un peu moins de six mille restes, dont plus de quatre mille déterminés (71 %), pour un poids total de 31 kg, les déterminés représentant 96 % de cette masse. La liste des espèces est assez riche, avec des mammifères domestiques, seul manque le chien, des mammifères sauvages.

des oiseaux sauvages, des poissons et de la microfaune.

L'essentiel des restes (90 % du nombre de restes et 99,7 du poids des restes) provient des mammifères domestiques, des caprinés et des bovins en particulier. L'essentiel de la faune sauvage est évidemment caractéristique de l'environnement marin, avec des oiseaux comme le petit pingouin, le macareux moine, le grand cormoran, et surtout des poissons, mais aussi le crabe (un fragment de pince).

La présence du sanglier, et les dimensions des restes en présence ne laissent guère de doute sur leur détermination, est beaucoup moins banale. S'agit-il d'un animal autochtone, d'un animal apporté vivant ou en quartiers? Il est bien difficile de répondre, mais la présence de cet animal, très rare sur les sites du nord de la Gaule, ne fait qu'ajouter au caractère particulier de cet ensemble.

Car ce remplissage, en dehors du fait qu'il a bénéficié de conditions de conservation tout à fait exceptionnelles pour le site, et même pour la Bretagne dans son ensemble, présente un certain nombre de particularités tout à fait remarquables.

#### Les restes de bœufs

Toutes les régions du squelette sont représentées, mais de manière assez déséquilibrée au profit de l'épaule (un tiers des restes, nombre minimum d'individus = 32).

Alors qu'aucun écart n'apparaît entre les effectifs des os droits et gauches de la tête et des pieds (34 droits pour 32 gauches), le déséquilibre est tout à fait remarquable pour les épaules et les cuisses (144 os droits pour 25 gauches). D'autre part les décomptes en nombres minimum d'individus font apparaître une très large domination des radius (nombre minimum d'individus de 32) sur les autres os de l'épaule (de 6 à 20), et du reste du squelette (de 2 à 5).

En fait cet ensemble paraît le fruit de deux sélections successives, d'abord de certains quartiers de viande, des épaules et quelques cuisses droites, puis de certains os, et du radius en particulier.

### Les restes de caprinés

Seule une partie des os de caprinés a pu être déterminée au rang de l'espèce. Les moutons représentent 90 % de cet ensemble (en nombre aussi bien qu'en poids des restes).

Ces animaux ont été abattus à des âges très divers. Sur 26 sujets, on compte 8 agneaux de moins de six mois, 6 sujets d'un à deux ans et demi et 12 adultes, dont certains assez vieux.

Les effectifs sont équilibrés pour les os de la tête, des cuisses et des pieds, mais ni pour les côtes (6 droites, 16 gauches), ni les os d'épaules (604 droits, 106 gauches). Comme pour le bœuf les os d'épaules sont surtout des radius, au moins deux fois plus nombreux que les autres et qui donnent le nombre minimum d'individus de fréquence (130).

### Les restes de porcs

Bien que moins nombreux que ceux des ruminants les restes de porcs présentent des caractéristiques analogues, avec une nette domination des restes

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> CNRS, E.N.S., Paris ; CRAVO, 21 rue des Cordeliers 60200 Compiègne

d'épaules (un tiers des restes, 45 % du poids) et de certains quartiers droits (tête : 22 droits, 8 gauches ; épaule : 47 droits, 9 gauches ; jambon : 7 droits, 4 gauches).

#### Les oiseaux

Il n'a pas été trouvé de restes de coq domestique, les 26 os déterminés proviennent d'oiseaux sauvages. L'espèce la plus fréquente est le petit pingouin, représentée par 21 os, dont treize d'ailes et deux de pattes. Il ressort des inventaires que les os d'ailes ont été privilégiés (en tout 25 os d'ailes pour 7 de pattes), ce qui n'est pas sans analogie avec la préférence pour les os d'épaules des mammifères.

Les polssons

244 restes de poissons ont été collectés ; leur détermination a été réalisée par B. Clavel. C'est la vieille, avec 46 restes, qui est la plus fréquente, un peu devant les gadidés (43 restes, dont 23 de morue), les autres espèces, le bar (11 restes) et les sparidés (10 restes, dont 3 de dorade rose et 1 de dorade grise), étant en retrait. Ces poissons peuvent être capturés dans les parages immédiats de l'île, voire au plus près des côtes pour certains d'entre eux.

#### **Conclusions**

Dans cette brève présentation nous n'avons pas exploité l'ensemble des données réunies lors de l'analyse de cette première tranche de travaux sur la structure 123 de Mez Notariou. Aux caractéristiques évoquées il faudra ajouter les données sur la fragmentation, les brûlures et surtout la corrosion atmosphérique prononcée de certains restes. D'autre part la distribution des vestiges, prélevés par quart de mètres carrés et par niveau de 10 cm, n'a pas encore été examinée.

Malgré l'aspect préliminaire de cette présentation, il ressort déjà un certain nombre

de traits tout à fait particuliers :

- tout d'abord les quantités d'animaux impliqués : 32 bœufs, 130 caprinés et 15 porcs pour les plus grandes espèces, mais aussi de nombreux poissons et des oiseaux, sans compter les coquillages. Il est évidemment nécessaire de ramener ces quantités à leur durée d'accumulation, car il est clair que certains vestiges, si ce n'est la majorité, ont été enfouis là de manière différée (corrosion atmosphérique, absence de connexion).

- la présence de traces de découpe montre que nous avons à faire à des déchets culinaires, mais la préférence pour certaines parties (surtout des épaules) droites ne trouve guère sa place dans les pratiques domestiques quotidiennes. En fait de telles prescriptions sont le fait de rites sacrificiels, avec des règles tout à fait particulières, où se mêlent considérations pratiques (choix de bons quartiers) et symboliques (la viande des côtés droits n'est pas meilleure que celle des côtés gauches).

- d'autre part la consommation de ces quartiers de viande (épaule droite notamment) a été suivie de manipulations au cours desquelles les radius ont été nettement favorisés par rapport aux autres os. Il reste à préciser cela est la conséquence d'un tri, ou d'un effet des conditions de préservation lors d'un premier dépôt, car il est évident que les ossements n'ont pas été déposés là directement après

la consommation des chairs.

- enfin, à côté de cet aspect primordial pour l'histoire du site et des pratiques religieuses à l'âge du Fer, cet ensemble présente bien d'autres attraits, notamment sur la pêche, l'histoire de la faune sauvage et en particulier de la microfaune sur l'île, qui seront développés à partir de l'ensemble du mobilier extrait de cette fosse.

# OCCUPATION DU SOL ET ORGANISATION DU TERRITOIRE EN VAUNAGE (GARD) AU VEME SIECLE AVANT NOTRE ERE.

Laure Nuninger

### Introduction

Située à une dizaine de kilomètre au sud-ouest de Nîmes, la Vaunage est une micro-région géomorphologiquement très typée, constituéed'un bassin d'érosion entouré de collines calcaires culminant entre 100 et 200 mètres. Cette structure très particulière, avec un binôme relief sec/ dépression humide, favorise la coexistence de terroirs et de biotopes variés qui sont certainement à l'origine de l'occupation exceptionnellement dense de cet espace. Déjà largement explorée par les archéologues depuis la fin du XIXème siècle, et notamment dans les années 1970 (Py 1990), la Vaunage a fait l'objet de prospections systématiques diachroniques -du néolithique à l'époque moderne -dirigées par Claude Raynaud et François Favory, entre 1994 et 1997. Ces demières recherches ont permis de multiplier par trois la documentation, dont celle qui concerne l'Age du Fer a été étudiée dans le cadre d'une maîtrise. Ce travail a permis de reposertoutes les questions relatives au peuplement et à l'organisation du territoire, en particulier pour le Vème siècle. En effet, les caractères tout à fait spécifiques de l'organisation spatiale des habitats et de leur structure, suggèrent une image nouvelle du système de peuplement.

Des établissements de plaine

Dès la fin du Vième siècle, et en particulier au Vème siècle, on observe une emprise plus manifeste des zones basses, avec environ 80% des établissements implantés à moins de 65 mètres d'altitude. Ils sont, pour l'essentiel, situés au sud-ouest de la Vaunage, dans le couloir qui va de Calvisson à Congénies et au sud sud-est dans le couloir qui débouche sur la vallée du Vistre. Au nord de la combe, en revanche, on remarque la présence de quelques établissements implantés sur les coteaux et les hauteurs, entre 80 et 185 mètres d'altitude. Néanmoins, ces établissements, dont celui de Mauressip (SCM9) sont de manière générale assez mal caractérisés et assez mal datés, notamment dans la première phase d'occupation pour Mauressip (Py 1990, p. 296, Nuninger 1997, pp. 48-49).

Ainsi, l'argument du «boycott» de la plaine, sous prétexte d'une humidité trop importante, est de fait remis en cause. En outre, la présence de huit établissements situés sur des sols dont l'hydromorphie est modérée à accentuée, invite à réfléchir sur le rôle de l'eau dans le choix des sites d'implantation. Nous avons alors pu constater que la distance moyenne à un point d'eau est relativement peu élevée, à cette époque, entre 180 et 200 mètres, sans compter l'accès à la nappe phréatique, beaucoup plus aisé en plaine.

Cette recherche de l'eau pourrait s'expliquer par les exigences de mise en valeur du territoire, dans la mesure où l'essor considérable des importations méditerranéennes (Py1990, p. 107) et la pression progressive de Marseille (Clavel-Lévêque 1989, p.7) incitent à la production de surplus agricoles susceptiblent de servir de valeur d'échanges. Cette hypothèse suggère donc la mise en place d'une certaine organisation des moyens de production adaptés à la demande, qui peuvent avoir un impact sur la structure sociale et le système de peuplement.

Dispersion ou regroupement?

La présence d'établissements de plaine en Vaunage, à l'image d'autres régions telles que le Bassin de Thau (Bermond, Pellecuer 1993), l'Etang de Berre (Trément, à paraître), le Chaînon de la Fare (Verdin 1993) ou la vallée de l'hérault (Feugère 1992), remet en cause la conception univoque que l'on se faisait de l'habitat protohistorique méditerranéen, comme un habitat groupé de hauteur. Cependant, on oppose souvent à ce demier la conception d'un habitat dispersé de plaine. Néanmoins, l'exemple de la Vaunage, notamment en ce qui concerne le Vème siècle, montre qu'il faut nuancer ces notions acquises d'«habitat perché groupé» et d'«habitat de plaine dispersé». En effet, ces concepts relatifs à la surface de l'occupation n'ont pas la même signification selon le contexte et la trame d'habitat adoptée qui peut être plus ou moins lâche. En outre, ils sont aussi inhérents au type d'investigation menée, fouille ou prospection, et au système d'enregistrement. Ainsi, on peut s'interroger sur le cas des établissements du

Grand-Plantier (CAL267-268-269-272 et 285), par rapport à des ensembles fouillés comme celui de la Liquière (CAL300) ou de la Font du Coucou (CAL242). En effet, ces derniers, considérés comme des habitats groupés d'environ 2 ha, présentent en réalité une trame d'occupation relativement lâche, avec quelques cabanes à occupations brèves et qui ne sont pas toutes contemporaine. En revanche les cinq établissements du Grand-Plantier, séparés les uns des autres par une dizaine de mètres ont eux fait l'objet d'un traitement dissocié, alors que, considérés dans leur globalité, ils couvrent une surface d'environ 2 ha. Certes, en terme de densité d'indices archéologiques, ils présentent une image moins probante que les ensembles fouillés. Néanmoins, il faut souligner ici : la topographie des sites d'implantation et la différence du contexte de conservation. En effet, le Grand-Plantier se situe en pleine zone agricole où les labours sont fréquents et où les structures archéologiques sont de fait exposés à une taphonomie très forte. En revanche, les ensembles de la Font du Coucou et de la Liquière, implantés au sommet de puechs calcaires conquis de longue date par la garrigue, sont relativement mieux protégés.

En conséquence, un exemple comme celui du Grand-Plantier pose l'hypothèse d'un habitat groupé de plaine tels qu'on peut les observer en France septentrionale. Dans ces conditions, il remet aussi en cause l'idée que l'on pouvait avoir du statut de

ces habitats de plaine.

Organisation spatiale et statut des établissements

De manière générale, l'habitat de plaine du premier Age du Fer est considéré comme un établissement satellite, rattaché à une structure groupé de hauteur (Feugère 1992, p.23). Cependant, la perspective d'un habitat groupé de plaine devient antinomique avec la notion d'habitat satellite. En outre, il faut observer pour le Vème siècle la répartition spatiale des établissements et remarquer l'éloignement trop important, environ 8 km, qui sépare les établissements du Grand-Plantier, situés au sud de la Vaunage, du seul habitat de hauteur susceptible de contrôler le territoire à cette époque, Mauressip, qui se trouve au nord de la Vaunage et dont la datation haute reste encore très hypothétique (Py 1990, p.296). D'autre part, les autres établissements de plaine implantés au sud de la Vaunage sont eux relativement proches du groupement du Grand-Plantier, dans un rayon de moins d'un km à 3,5 km de distance.

Du point de vue structurel, les établissements du Grand-Plantier présentent des éléments de construction en dur avec des moellons calcaires, tandis que les petits établissements dispersés alentour restent des structures légères, qui peuvent être identifiées comme des petits habitats secondaires, peut-être rattachés au groupement

du Grand-Plantier.

Ainsi, à plusieurs niveaux, les établissements du Grand-Plantier s'illustrent de façon particulière par rapport aux autres établissements repérés pour cette époque. Leur probable construction en dur, leur regroupement et leur position dans l'organisation spatiale générale soulèvent quelques interrogations sur leur statut. Cependant l'absence de fouilles ne permet pas, dans l'immédiat, de trancher sur homogénéité chronologique de ces établissements. En outre, si une telle hypothèse de regroupement est attestée, il reste encore à définir la nature de son statut et son rôle dans le système politique, économique et social.

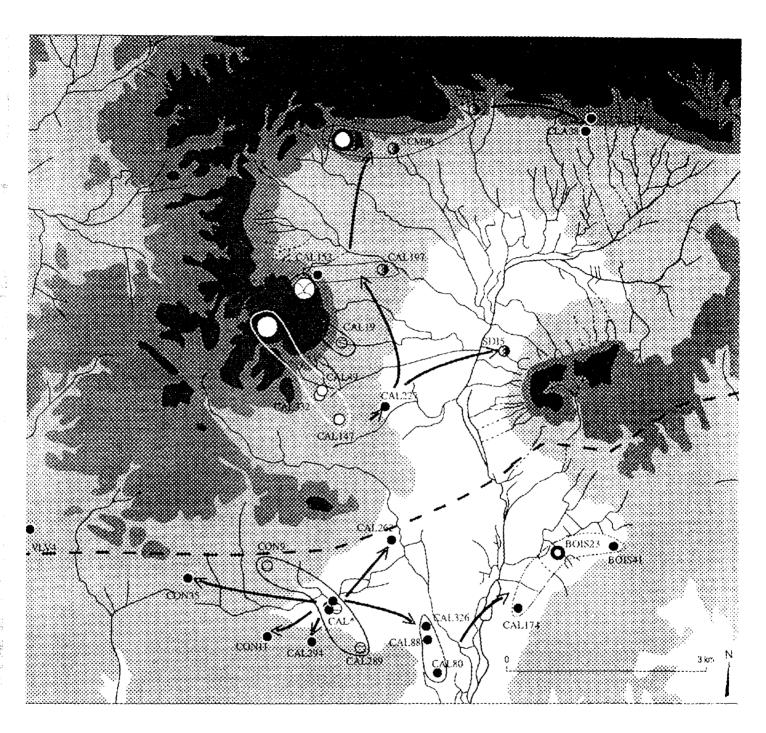
#### Conclusion

Cette configuration spatiale des établissements du Vème siècle en Vaunage reste un exemple assez exceptionnel dans l'espace méditerranéen. Néanmoins, il a le mérite de soulever le problème du statut des établissements de plaine et de redonner sa place au concept de « civilisation des oppida », avec toutes les nuances qui s'impose. En effet, si l'oppidum demeure le type d'implantation dominant par son ampleur et son statut, durant la quasi-totalité de la période protohistorique, il n'en reste pas moins que les petits établissements de plaine ont leur rôle à jouer, dans le processus de peuplement et en particulier dans l'évolution du système de peuplement (Nuninger 1997).

Figure : Les réseaux d'habitat en Vaunage de 625 à 375 avant notre ère.

Commune n° Nom du site BOIS 23 Les plantades II A BOIS 41 La margue I A CAL 19 Care Haut I CAL 49 Coste Basse VI CAL 80 Lorieux I CAL 88 Tourette Haute I CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 268 Grand Plantier III CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin II CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 327 Coste basse VIII CAL 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	rigure : Les reseaux unabitat en vabilage de 625 à 575 avant notre ete.			
BOIS 41 La margue I A CAL 19 Care Haut I CAL 49 Coste Basse VI CAL 80 Lorieux I CAL 88 Tourette Haute I CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 268 Grand Plantier III CAL 269 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin III CAL 300 La Liquière III B CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CAL 332 Coste basse VIII	Commune	n o	Nom du site	
CAL 19 Care Haut I CAL 49 Coste Basse VI CAL 80 Lorieux I CAL 8B Tourette Haute I CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 263 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin III CAL 300 La Liquière III B CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CAL 332 Coste basse VIII				
CAL 49 Coste Basse VI CAL 80 Lorieux I CAL 88 Tourette Haute I CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 279 Grand Plantier V CAL 271 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier III CAL 285 Grand Plantier V CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)				
CAL 80 Lorieux I CAL 88 Tourette Haute I CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 263 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)				
CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 268 Grand Plantier III CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier VIII CAL 269 Grand Plantier VIII CAL 269 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 289 Saint Martin III CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)				
CAL 96 Grand Poujoulas V CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 268 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier IX CAL 261 Grand Plantier IX CAL 262 Fromageade I CAL 263 Grand Plantier V CAL 264 Grand Plantier IV CAL 265 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier IX CAL 272 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 326 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	80	Lorieux I	
CAL 147 Ournèzes Bas III CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	88	Tourette Haute I	
CAL 153 Les Airettes I CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier V CAL 285 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)				
CAL 174 Razy II CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	F			
CAL 197 La Carriérasse I CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)		153	Les Airettes I	
CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)		174	Razy II	
CAL 227 Ournèzes haut IV CAL 242 Font du Coucou II CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)		197	La Carriérasse I	
CAL 262 Fromageade I CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL			
CAL 267 Grand Plantier III CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL			
CAL 268 Grand Plantier IV CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)		262	Fromageade I	
CAL 269 Grand Plantier V CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	267	Grand Plantier III	
CAL 272 Grand Plantier VIII CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	268	Grand Plantier IV	
CAL 285 Grand Plantier IX CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL			
CAL 289 Saint Martin II CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	272	Grand Plantier VIII	
CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	285	Grand Plantier IX	
CAL 294 Saint Martin VII CAL 300 La Liquière III A CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	289	Saint Martin II	
CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL			
CAL 300 La Liquière III B CAL 326 Tourette basse IB CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	300	La Liquière III A	
CAL 326 Tourette basse IB  CAL 332 Coste basse VIII  CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)		300	La Liquière III B	
CAL 332 Coste basse VIII CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL	326	Tourette basse IB	
CLA 37 Le Bosquet 5 (16 OB)	CAL			
Tay III.	CLA			
LULA 38 Le Bosquet 6 (17 OB)	CLA	38	Le Bosquet 6 (17 OB)	
CLA 48 Saint-Roman 4 (39 OB)	CLA	48	Saint-Roman 4 (39 OB)	
CON 9 Gayan II	CON	9	Gayan II	
CON 11 Lou Fesc I A	00N			
CON 35 Le Pesquier I ou "La Chaze	CON			
SCM 9 Mauressip I A	SCM	9	Mauressip I A	
SCM 9.6 Escaramathe II A	SCM			
SDI 5 Les Resclausades I	SDI			
VLV 4 Lassalle	VLV			

## Les réseaux d'habitat en Vaunage de 625 à 375 avant notre ère



SURFACE EN HA

Entre -625 et -550/525

Entre -575 et -525

Entre -525 et -475

Tracé présumé de la voie domitienne

Entre -550 et -500

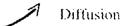
Entre -425 et -375

Entre -525 et -400

Fiches 1989, p. 217

CAL\*: 267-268-269-272 et 285

Réseaux d'habitat



### PRINCIPAUX RESULTATS DE LA FOUILLE DU SITE DE LA CAMPAGNE A BASLY (CALVADOS) EN 1997

Guy San Juan<sup>9</sup>

La fouille programmée du site de La campagne à Basly s'inscrit en continuité des travaux d'évaluation de l'occupation de l'Age du Fer menés dépuis 1992 dans la bassin aval de La Seulles ; avec pour secteur privilégié le site de Thaon dans la vallée affluente de La Mue.

Le site protohistorique de La Campagne à Basly a été découvert en prospection aérienne en 1993. Le cliché montrait un enclos fossoyé carré de 20 mètres de côté avec une fosse centrale d'aspect maculiforme. L'enclos était bordé par un long fossé curviligne non refermé, les deux branches se terminant bien avant le versant abrupt voisin. Le site de La Campagne est au voisinage de Thaon, de l'autre côté de la vallée de La Mue.

### Le secteur de l'enclos cérémoniel F 1

L'architecture de l'enclos carré se distingue par trois faits archéologiques majeurs dont la chronologie relative n'a pas été établie par la fouille : une juxtaposition régulière des limites de l'enclos, celle tout aussi cohérente d'un groupe de fosses (dont quatre sépulcrales) dans la moitié sud-ouest de l'enclos et d'un petit plan polygonal dans l'autre moitié, laissant ouverte la question de la contemporanéité des faits.

Le premier fait, la structure des limites de l'enclos, associe spatialement de

l'extérieur vers l'intérieur :

- A l'est, un dispositif lenticulaire de grands trous, dont le plan axial s'organise en étroit couloir;

- Une ceinture de trous de poteaux entourant le fossé carré ;

- Une bande de 3 m de large, vide de toute structure excavée, entre le fossé carré et la ceinture de poteaux ;

Un fossé continu de plan carré d'environ 20 m de côté.

Le second fait, la couronne de fosses polarisées par la fosse sépulcrale F 3, semble coincider avec un schéma d'organisation classique de tumulus, comme on le connaît au premier Age du Fer. Le remplissage limoneux de F 3 et cette organisation supposerait donc l'existence d'un petit tertre ayant concentré l'implantation funéraire au sein de l'enclos. De plus, la position centrale, la présence affirmée des parures et l'âge du défunt de la tombe F 3 nous conduisent à lui conférer un statut social très particulier. On notera également que la fosse sépulcrale F 3, orientée sud-nord, se situe exactement dans l'axe de l'entrée supposée à l'Orient.

Le troisième fait conduit à proposer l'existence d'un petit édicule sur poteaux bordant le secteur funéraire au nord-est, à proximité de l'entrée supposée.

Fort de cette cohérence spatiale, l'enclos de Basly apparaît comme une structure cérémonielle exceptionnelle et complexe. L'enclos carré et le petit édicule interne composent un ensemble de type sanctuaire qui pourrait supporter quelque comparaison avec l'organisation du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Picardie), au cours de ses phases 2 et 3. L'occupation funéraire interne nous éloigne en revanche totalement du site de Gournay-sur-Aronde et conduit à s'interroger sur la réalité d'une articulation synchrone de fonctions funéraire et cultuelle sur ce site.

Le peu de mobilier céramique découvert en 1994 et en 1997 quasi essentiellement dans le comblement lacunaire inférieur du fossé F 1, semble s'orienter vers des productions attribuables au premier Age du Fer/La Tène ancienne : une forme partielle correspondant à un vase à épaulement et col droit, un fond ombiliqué et un tesson à décor de 5 chevrons à angle droit. Dans la fosse sépulcrale F 7, le bracelet en lignite paraît résulter d'une reprise d'objet plus volumineux du type "rond de serviette". Enfin, dans la fosse F 3, le bracelet en bronze est comparable à ceux découverts à Saint-Pierre-Dives au XIXe siècle dans un ensemble attribuable à la fin du premier âge du Fer. Le contexte chronologique global de l'enclos cérémoniel se situerait donc au Vie ou au Ve siècle.

Huit fosses sépulcrales sont installées au voisinage immédiat de l'enclos, un

<sup>9</sup> S.D.A.C.

groupe principal de 6 fosses à 3 m de l'angle sud-ouest de la ceinture de trous de poteaux, un groupe de deux fosses à 13 m au nord de la fosse F 5. Toutes les fosses sont orientées au nord.

Les inhumations à l'extérieur de l'enclos carré peuvent composer un ensemble homogène par l'orientation des fosses, la disposition tête au sud et la flexion des membres inférieurs vers l'est. Le squelette 2 de la fosse F 4 diffère cependant clairement par sa position allongée sur le dos. De l'aménagement des fosses semble se dégager trois types principaux :

- un type à architecture parementée à sec (F 3, F 21, F 20 et F 13).

- un type à architecture de vrac calcaire très dense (F 7, F 5, F 6, F 10, F

37, F 48),

- un type à comblement terre/plaquettes (F 4).

Quatre parures identiques composant probablement deux objets de type brassard en spirale ont été livrées par la fosse sépulcrale F 20. L'anneau de base est en bronze, creux à section en U, ouvert, omé de bossettes séparées par une nervure transversale. Le décalement très prononcé des extrémités donne à l'anneau une forme de spire parfaite. Des parures identiques ou très semblables ont été trouvées à Fresnésur-Mer (actuellement Saint-Côme-de-Fresné), à Longueville, à la Cambe au XIXe siècle, à Ifs en 1966 (sép. 1). Le cinquième objet est un bracelet lisse, en bronze, massif, ouvert, à extrémité en boules. Il est tout à fait identique à un exemplaire découvert à Caen au XIXe siècle et se rapproche de deux objets semblables, à plus grosses boules, découverts à Saint-Pierre-sur-Dives et à Caen. Le contexte chronologique du groupe sépulcral externe, se situerait lui aussi dans le courant du Ve siècle.

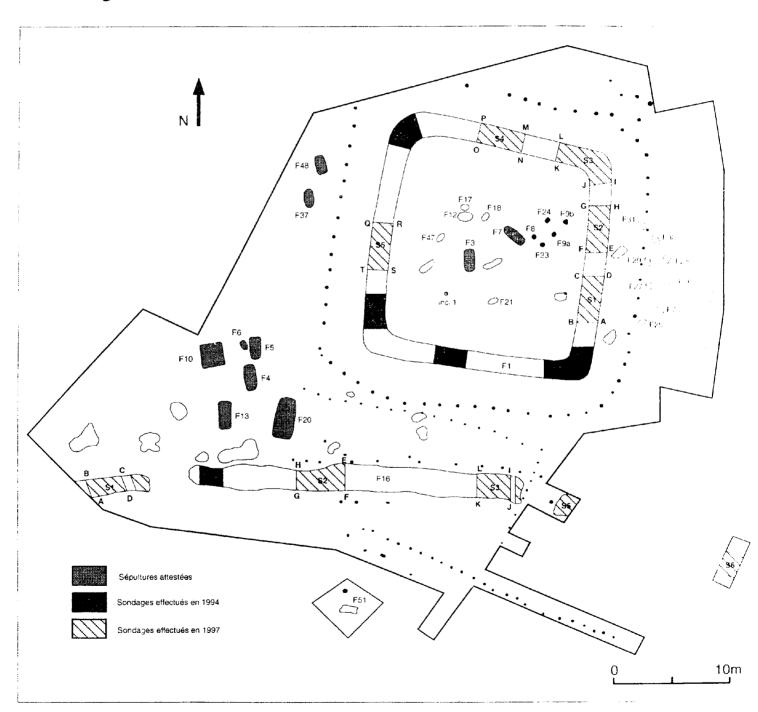
Aucune interprétation sérieuse concernant la fonction et la datation du fossé F 16 n'est envisageable pour le moment. Sa structure d'ensemble pourrait néanmoins correspondre à celle d'une enceinte curviligne ou elliptique, à interruptions multiples.

Les faits de terrain laissent ouvert pour le moment tout le schéma chronofonctionnel du lieu. Celui-ci s'impose, quelles qu'en soient les réalités, comme un site cérémoniel d'importance majeure pour la précision des comportements socio-culturels à l'Age du Fer. L'architecture monumentale, parfois qualifiée d'ostentatoire dans certaines régions, pourrait trouver ici un exemple fortement empreint de particularismes locaux. La ceinture de poteaux, compose autour de l'édicule interne, un péribole doublée par le grand fossé. Il n'y aurait qu'un pas à vouloir définir l'enclos carré de Basly comme un modèle de sanctuaire celtique. Les pierres taillées en réemploi dans les tombes, si elles s'avèraient datable du premier Age du Fer ou d'une phase ancienne de Second Age du Fer, constitueraient le témoin le plus ancien dans le Nord de la Gaule, d'une pratique architecturale généralement réservée au domaine méditerranéen. Le profil trapézoïdal des pierres, dont la métrique est particulièrement dispersée, indiquerait que ces objets sont des pierres de parement dont l'extrémité postérieure brute participe du blocage interne d'une maconnerie. Qu'en-est-il de l'architecture où furent récupérées ces pierres? Peut-être faut-il imaginer que l'entrée fut habillée d'un parement monumental ? Aucune pierre taillée n'a été retrouvée dans le comblement du fossé F 1. Mais celles-ci ont pu être très soigneusement récupérées. Peut-être faut-il également se tourner vers l'éperon à quelque 150 m vers le sud-ouest ? Son relief, géologiquement incompréhensible, pourrait receler les vestiges d'une limite fortifiée à parement maçonné.

Le mobilier en bronze, même s'il compose un lot modeste, affirme la qualité des productions des bronziers locaux qui paraissent à ce titre, avoir émis un type de gros bracelet creux à bossettes représentés sur plusieurs sites de la Plaine de Caen, dans le

courant des VIe siècle et Ve sècle av. J.-C.

BASLY La Campagne 1997
Plan général du secteur cérémoniel



#### LE SITE DE SAUMERAY, "LE BAS-DES-TOUCHES" (EURE-ET-LOIR)

T. Hamon<sup>10</sup>, S. Riquier<sup>11</sup>

Au terme de la troisième opération de sauvetage urgent réalisée en 1996 sur le site du "Bas-des-Touches" à Saumeray (Eure-et-Loir), 13 ha sont décapés. Le site, menacé par l'exploitation d'une carrière de granulats, est implanté sur une basse terrasse, à environ 400 m du Loir, à la limite de la Beauce Dunoise et du Faux Perche, à mi-chemin entre Chartres et Chateaudun. Plusieurs occupations domestiques et funéraires sont reconnues ; seule l'occupation du Deuxième Age du Fer fera l'objet de cette présentation.

Le site a été découvert au début des années 80 par A. Lelong, lors de prospections aériennes. Plusieurs fouilles programmées ont été réalisées et l'une d'elles, dirigée par l'Inventeur et H. Barbé a permi de sonder 2 enclos quadrangulaires, situés

dans l'emprise de l'intervention de 1996.

Les interventions de 1992 et de 1995 ont mis au jour des enclos fossoyés quadrangulaires dont les deux principaux sont distants d'une vingtaine de mètres. Leurs entrées, situées en vis-à-vis, et l'absence de structures contemporaines dans cet espace définissent un axe de circulation. Les fossés de l'enclos sud sont partiellement doublés. L'absence de recoupement et l'homogénéité du mobilier issu de leur comblement ne permet pas d'infirmer la contemporanéité de l'ensemble. Le second enclos, situé au nord du premier, est scindé en deux par un fossé nord-sud. Quatre petits enclos sont accolés au nord de cet ensemble. Les remplissages des fossés permettent de déceler la présence de talus le long des côtés extérieurs des enclos. Deux bâtiments sur poteaux sont implantés dans l'enclos sud. Ils sont composés de 18 et 12 poteaux et mesurent respectivement 4,50 m sur 17 m et 5 m sur 8 m. Dans le second enclos, la concentration de poteaux empèche de restituer des plans cohérents de bâtiments. L'absence de rejets domestiques dans les fossés environnants et de fosses dépotoirs dans ces enclos suggère un secteur réservé au parcage de bétail.

Située à l'ouest des secteurs décapés en 92 et 95, l'intervention de 1996 a mis au jour 14 enclos funéraires et 23 inhumations qui sont disséminées autours des enclos, avec une concentration plus dense vers l'est. Le mobilier, assez pauvre, permet de situer leur période d'utilisation de la fin de La Tène Ancienne à La Tène finale. Une des

sépultures est pré-augustéenne.

Au sud de cette nécropole, une série d'enclos fossoyés prolonge vers l'ouest les enclos à bestiaux étudiés en 1992 et 1995. Peu de structures domestiques se situent dans ces espaces fossoyés. Par contre, au sud et à l'ouest de ceux-ci, d'importantes concentrations de structures permettent de localiser l'habitat contemporain de complexe d'enclos. Environ un millier de structures sont apparues. Elles sont de types silos, "caves", "celliers", puits (?), fosses dépotoirs, trous de poteaux, fossés. Les recoupements sont exceptionnels. Les structures en creux sont disséminées parmi les trous de poteaux dont la densité, qui rend la lecture du plan difficile, n'a pas encore permis de restituer de plans de bâtiments.

L'étude partielle de l'abondant mobilier issu du comblement de ces structures a permis de déceler une occupation sporadique dès La Tène C2, représentée par quelques fosses dépotoirs et des fossés, dispersés au sein des multiples structures de La Tène D1 et de La Tène D2, périodes qui constituent l'essentiel de l'occupation domestique du site. Elle permet en outre de constater une implantation primitive lâche de l'habitat, rendu apparemment plus dense par la perduration de l'occupation dans les mêmes secteurs d'habitat au cours de La Tène D2. Au cours de la première moitié du les ap. J.-C., l'occupation du site parait nettement plus lâche ; elle n'est attestée que par quelques fosses et fossés sur le secteur décapé en 96. Au moins deux unités d'habitats (bâtiments, fosses dépotoirs, greniers, fonds de cabane), reconnus en 92, organisées

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Responsable d'opération, AFAN, Dépôt Archéologique, 66 rue des Beaumonts, 45000 ORLEANS.

Etude du mobilier céramique, AFAN, Dépôt Archéologique, 66 rue des Beaumonts, 45000 ORLEANS.

autour d'un enclos palissadé, reprennent l'orientation et les dimensions de l'enclos sud de la phase précédente.

L'ensemble domestique de La Tène finale s'implante de part et d'autre d'un axe de circulation, large d'une dizaine de mètres et limité par des fossés, situé dans le prolongement de celui repéré lors des interventions précédentes. L'occupation s'organise orthogonalement à cet axe, sur une bande de 10 à 20 m de large environ. Par contre, dans la partie ouest du décapage, l'organisation des structures apparait rayonnante autour d'un espace vide de structure contemporaine et non clos, d'environ 100 m².

De nombreux indices d'activités artisanales permettent de soupçonner la présence de forgerons (nombreuses scories de fond de forge, batitures, parois de fours). Des coulées de bronze, des creusets (à anse et bec verseur) et un potin raté (bulle d'air) laisse envisager la présence de bronziers sur le site et peut-être d'un atelier monétaire. Quelques meules ont été découvertes. On remarquera également une importante quantité de faisselles dans les fosses dépotoirs. Par contre, les indices d'activités liés au travail du textile sont quasiment absents (1 seul peson).

L'occupation du site, pour la période considérée, peut-être divisée en trois secteurs : la nécropole à enclos quadrangulaires, les enclos à bestiaux, qui séparent la nécropole du secteur réservé à l'habitat. L'étude spatiale de l'habitat (par types de structures et de mobilier) permettra de définir et caractériser les fonctions du site et son organisation spatiale (quartiers spécialisés dans certains types d'activités?).

D'importantes concentrations de structures, repérées par Alain Lelong en prospection aérienne, indiquent l'étendue du site sur au moins 200 m à l'ouest du secteur étudié. Au sud du site, le long du chemin, aucune anomalie n'est perceptible probablement en raison du substrat limoneux. Aucun tracé linéaire de type fossé n'a été repéré. Il semble par conséquent que nous soyons en présence d'une agglomération ouverte, qui s'étend sur environ 20 ha. Les vastes enclos fossoyés qui couvrent plus de 6 ha, quasiment vierges de structures d'habitat, laissent présager d'une importante activité tournée, entre autre, vers la production animale.

### Bibliographie Indicative :

- A. Boguszewski, M.-J. Fay, O. Ranger, avec la collaboration de H. Sellès et C. Gardais: Saumeray, "le Bas-des-Touches", D.F.S., S.R.A. Centre, Orléans, 1995: 56-59.
- **J.-P. Bouvet, T. Hamon**: Saumeray, "le Bas-des-Touches", D.F.S., S.R.A. Centre, Orléans, 1992: 42-44.
- A. Lelong: Alluyes-Saumeray. Les enclos protohistoriques de la vallée du Loir. 15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir, Cahiers Archéologiques d'Eure-et-Loir, Chartres: 13-16.
- **A. Lelong**: La prospection aérienne en Eure-et-Loir, *in*: A.Villes (dir): La civilisation gauloise en Pays carnutes, Catalogue de l'exposition, Chateaudun, 1985: 78-83.
- A. Lelong: Saumeray, "le Bas-des-Touches". Catalogue de l'exposition 1990. Les amis de Bonneval. Retrospective archéologique. Bilan des fouilles effectuées dans le canton de Bonneval, 1990.
- **A. Lelong**: Les enclos protohistoriques de la Haute Vallée du Loir. Rapport de synthèse. *Mémoire de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales*, 1990.
- **T. Hamon**: Saumeray, "le Bas-des-Touches", campagnes de fouilles 1991 et 1992, D.F.S., *S.R.A. Centre*, Orléans, 1992: 50-53.
- T. Hamon, O. Agogué, S. Riquier, J.P. Chimier: Saumeray, "le Bas-des-Touches", D.F.S., S.R.A. Centre, Orléans, 1997.
- T. Hamon, O. Agogué, S. Riquier: Saumeray, "le Bas-des-Touches", Bilan Scientifique, S.R.A. Centre, Orléans, 1996: 60-62.
- S. Riquier: La céramique de l'occupation de La Tène finale et gallo-romaine précoce de Saumeray, "le bas-des-Touches" (Eure-et-Loir), interventions de 1992 et 1995. Mémoire de Maîtrise de Sciences et Techniques, Tours, juin 1996.

S. Riquier: Contribution de l'étude d'ensembles augustéens précoces en Pays carnute: Saumeray, "le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir), S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès du Mans, 1997: 345-356.



Début du ler Siècle après J.C.

Saumeray "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir)



## L'ETABLISSEMENT RURAL DES JEUSSERIES A RETIERS (ILLE-ET-VILAINE)

Elven Le Goff<sup>12</sup>

Découvert en prospection aérienne par Gilles Leroux en 1989, le site des Jeusseries à Retiers (à environ 40 km au sud-est de Rennes) a fait l'objet d'une opération archéologique de sauvetage sur près d'1,5 hectares en 1996. L'ensemble des vestiges archéologiques étudiés s'organise sur 9 000 m2 mais la superficie globale de l'établissement agricole peut être estimée aux environs de 1,5 à 2 hectares.

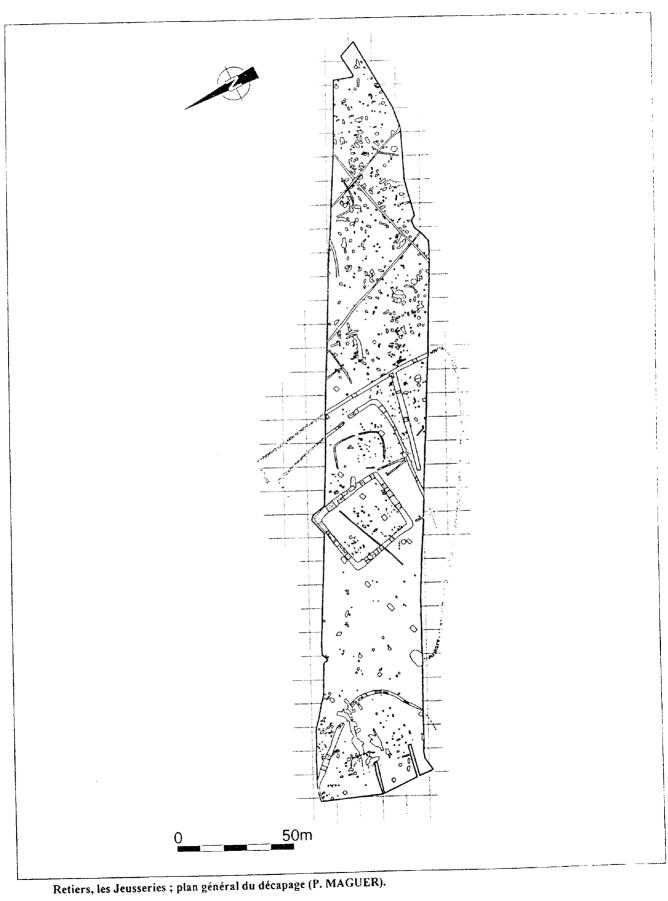
Installé en rebord de plateau sur un versant orienté au nord-ouest, le site se caractérise par un agencement complexe de plusieurs enclos qui témoigne d'une distribution spatiale organisée avec des secteurs à vocation vraisemblablement bien déterminée. L'espace central du site est marqué par un enclos quadrangulaire d'environ 30 mètres de côté à fossé en apparence continu, et à l'intérieur duquel s'organisent plusieurs bâtiments probablement d'habitation. Cet enclos est bordé à l'est par une série de deux enceintes délimitant le secteur de l'avant-cour, et qui l'encadrent sur son côté méridional. Un espace vierge de toute construction et de tout aménagement se développe à l'ouest de l'enclos quadrangulaire sur environ 3 000 m2. Il peut être perçu comme une zone agricole. Enfin, toujours à l'ouest, s'organise un enclos cette fois curvilinéaire avec une entrée à l'est, installé sur une pente inclinée à 20 % en moyenne. Cet enclos de datation indéterminée semble cependant bien se raccorder au reste de l'habitat. Il est ouvert sur une petite vallée où coule un ruisseau.

L'étude des fossés de l'enclos central dont l'évolution semblait a priori simple, tant par la similitude des phénomènes stratigraphiques sur trois de ses côtés que par l'homogénéité du mobilier céramique découvert (attribuable à la fin de La Tène Moyenne ou à La Tène Finale), révèle en vérité une histoire complexe de la « ferme indigène ». Les diverses coupes longitudinales effectuées font en effet état de multiples restructurations du fossé de l'enclos (4 états), perceptibles sur les façades septentrionale et orientale, et qui respectent le tracé initial de la structure quadrangulaire. Seul l'emplacement des entrées peut varier d'une phase à l'autre, les zones d'accès des phases récentes étant installées sur le comblement des fossés des états antérieurs de l'enclos. L'illusion d'un fossé continu résulte en fait de la superposition de ces différents aménagements. A aucun moment l'enclos ne s'est retrouvé entièrement fermé.

Les phases anciennes de l'évolution de l'enclos quadrangulaire ne sont perceptibles que sur quelques mètres, préservées sous la zone de passage liée à la dernière phase de restructuration de l'enclos. Le mobilier découvert permet de situer la fondation de cet établissement agricole est-armoricain vers la fin du IVème siècle avant J.- C.

Le vieillissement de plusieurs siècles de la durée de fréquentation du site des Jeusseries (fin de La Tène Ancienne - début de La Tène Finale) ne s'appuie que sur des éléments stratigraphiques très partiellement conservés et que sur la découverte d'un seul vase déterminant. De plus, la première et la dernière période d'occupation du site ne sont représentées par aucun mobilier significatif. Ces éléments nous incitent à garder une certaine prudence quant à la définition d'une datation trop exiguë pour des occupations sur ce type de site, dont la simplicité apparente du plan cache souvent une évolution et une histoire complexe.

<sup>12</sup> AFAN-Bretagne



#### DEUX NOUVELLES FERMES GAULOISES A MARCE (MAINE-ET-LOIRE)

Olivier Nillesse

La réalisation d'un aérodrome sur la commune de Marcé est à l'origine de plusieurs opérations archéologiques dont la fouille de deux fermes gauloises entièrement situées dans l'emprise des travaux.

#### Hélouine

Le site a connu trois phases de construction. Les deux premières ont vu la réalisation de fossés formant un plan inhabituel difficilement interprétable.

La phase principale est représentée par un enclos trapézoïdal d'environ 12220 m2 dont les fossés atteignent jusqu'à 2 m de profondeur. Il est constitué de trois zones dont les fonctions sont interprétées à partir de l'étude de la répartition spatiale des bâtiments et du mobilier. La première à l'ouest correspond à l'accès principal à l'établissement, les deux autres sont identifiées comme la "basse cour" et le secteur d'habitat proprement-dit.

Les structures sur poteaux sont variées avec seize plans identifiés : greniers, bâtiments à cinq supports et toit en croupe, grands bâtiments à porche, passerelle. On note aussi la présence de puits et de silos.

Le mobilier est moyennement abondant avec 3917 tessons pour 280 individusbords et 54 restes métalliques dont un burin, deux lève-loquets, un soc et une broche de cuisine.

Un dépôt a été mis au jour dans le trou de poteau d'un grenier. Il s'agit de trois vases entiers dont le dernier contenait des tiges métalliques et une douille d'outil aratoire. Il faut certainement y reconnaître la trace d'un rite probablement lié à un culte agricole.

La chronologie de cet établissement est à situer dans La Tène finale. La céramique et l'unique fibule en bronze de schéma La Tène moyenne indiquent la Tène D1 de façon générale mais la présence d'amphores italiques dont certaines possèdent des lèvres hautes et peu inclinées permet peut être de reconnaître la fin de cette période : La Tène D1b. Une dernière occupation est attestée à l'époque d'Auguste, elle est cependant assez limitée et elle n'est représentée que par quelques dizaines de tessons.

#### La Deffrouv

Le site n'a connu qu'une phase de construction mais deux périodes différentes d'occupation.

La phase gauloise est représentée par un enclos carré d'environ 7750 m2 dont les fossés atteignent jusqu'à 1,80 m de profondeur. Les angles nord-ouest et sud-ouest comportent des aménagements liés à des systèmes d'entrée. A l'intérieur de l'établissement, une palissade structure l'espace mais la chronologie relative de sa réalisation par rapport à la ferme n'est pas connue.

Les seize structures sur poteaux ont des plans bien lisibles. Ils correspondent à des greniers et à plusieurs types de grands bâtiments dont certains comportent une rampe d'accès. On note aussi la présence de puits, de silos, d'une fosse à poteaux dans les angles et d'un enclos sur sablière basse.

La céramique est représentée par 2831 tessons pour 258 individus-bords. Les petits objets ne sont pas nombreux mais assez variés : perle en lignite, pierre gravée, poids de balance, pesons, deux socs d'araire et une pince de forgeron.

La céramique indique une datation à situer à La Tène D. La présence d'une parure en lignite s'il ne s'agit pas d'un objet résiduel ou conservé longtemps après sa fabrication ne permettrait pas de reconnaître la fin de cette période. Quant aux

amphores, dont certaines possèdent des cols courts et inclinés (Dressel 1a), elles montrent plutôt une Tène finale "moyenne" ou La Tène D1a.

La phase augustéenne est attestée par 736 fragments de céramiques représentant 183 vases et par quelques petits objets dont une cisaille à métal. A cette période, le plan de la ferme n'a pas été modifié.

Les deux fermes ont fonctionné à la suite l'une de l'autre sans phase d'interruption ; il est probable que leurs populations sont en partie contemporaines.

· 人名英斯斯 500

# STRUCTURES DE COMBUSTION EN FOSSE ET ENCLOS QUADRANGULAIRE DECOUVERTS DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA NECROPOLE DE TUMULUS A TOMBES A CHAR DE DIARVILLE "DEVANT GIBLOT" (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Laurent Olivier13

La nécropole de tumulus à tombes à chars de Diarville "Devant Giblot"

Le groupe de tumulus de Diarville "Devant Giblot" (Meurthe-et-Moselle) est situé en Lorraine centrale, à une trentaine de kilomètres au sud de Nancy. Le site regroupe un ensemble de 6 tertres funéraires actuellement visibles, malgré leur arasement prononcé par les cultures, qui sont répartis sur une surface de 3 à 4 hectares.

La nécropole de "Devant Giblot" a fait l'objet d'une première série d'interventions réalisées à la fin du siècle demier: en 1888, deux tertres, dont l'un contenait une sépulture à char, ont été fouillés par Léon Morel à la suite du nivellement d'un tumulus pour les besoins des cultures. Ce demier contenait une inhumation primaire centrale à épée de fer, attribuable au Hallstatt ancien, et à laquelle avait succédé plusieurs inhumations adventices de La Tène ancienne (Tumulus 01). Préalablement aux fouilles de Morel, un autre tertre, éventré dans les années 1860, avait livré les restes d'une sépulture à char, accompagnée de vaisselle métallique en bronze et, semble-t-il, d'un ornement en tôle d'or (Tumulus 02).

Depuis 1988, la nécropole est en cours de fouille extensive dans le cadre d'une opération programmée. A ce jour, l'ensemble des tertres encore visibles en élévation a été fouillés, et a livré, pour l'essentiel, des inhumations primaires à épée de fer de type Mindelheim, dont une était associée à des éléments de parure en or et en ambre (*Tumulus 03*). A cette phase ancienne, datable des environs du VIIe siècle av. J.C. et au cours de laquelle sont édifiés l'ensemble des tertres constituant la nécropole, succède une phase récente, marquée par la colonisation des monuments funéraires par des groupes de sépultures adventices, qui sont réparties du Hallstatt récent (Ha D3) jusqu'à la fin de La Tène ancienne (LTB2). C'est au début de cette seconde phase d'occupation, vers la fin du VIe siècle av. J.C., que sont déposées plusieurs inhumations féminines à char découvertes dans le *Tumulus 07*, et que le *Tumulus 02* est rehaussé pour accueillir la tombe à char fouillée au siècle dernier par Morel. Le groupe funéraire parait définitivement abandonné au moment du passage à La Tène moyenne.

Les résultats de la campagne de fouille programmée 1997 :

A partir de 1996, la fouille de la nécropole a commencé à s'orienter vers la reconnaissance des limites spatiales du groupe funéraire. La campagne 1997 avait ainsi pour objectif la reconnaissance extensive de la partie septentrionale du site, selon un système d'échantillonnage par bandes-sondage expérimenté en 1996 dans la périphérie orientale de la nécropole. Comme dans les autres secteurs du site, la fouille a mis en évidence une érosion importante des structures archéologiques pré- et protohistoriques.

Différents types de structures archéologiques ont été reconnus. En particulier, une série de structures de combustion en fosse, associées à des trous de poteaux, indique la proximité immédiate d'un habitat, dont la datation précise reste encore à déterminer. Ce secteur est directement associé à un grand enclos quadrangulaire, qui n'a été que très partiellement reconnu, et dont la fonction et la datation doivent encore être précisées (*ST 04*). Cette grande structure, dont le côté fouillé atteint 30 mètres de longueur, est délimitée par un fossé à fond en cuvette, d'une largeur de 2,50 m au niveau du décapage et d'une profondeur conservée d'environ 0,60 m. Son comblement a fourni quelques rares éléments roulés attribuables au voisinage d'un habitat: fragment de meule en rhyolite du massif vosgien; fusaïole en terre cuite; tessons de céramique

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Musée des Antiquités Nationales 78103 Saint-Germain-en-Laye cedex

domestique... Dans l'attente du résultat des datations radiocarbones en cours, l'attribution de l'enclos *ST 04* à l'âge du Fer est probable.

Un ensemble de six structures de combustion en fosse a d'autre part été observé au sud-est de l'enclos *ST 04.* Deux à trois modules principaux ont été rencontrés: des fours longs, d'environ 3,50 m de longueur (*ST 02, ST 08*) et des structures plus courtes, de 2,00 et 2,50 m de longueur (*ST 10-11*; *ST 01* et *ST 12*). Toutes ces structures se caractérisent par des fosses de plan oblong, à fond plat, et dont les parois, creusées dans le sédiment en place, ont été rubéfiées par le feu. Dans le comblement postérieur, des fragments d'argile cuite proviennent de la partie supérieure des parois, qui parait avoir été revêtue d'un lutage grossièrement lissé. De par leur plan, et la rareté des éléments de parois découverts effondrés dans les comblements, il ne semble pas que ces structures de combustion aient été fermées ou voûtées.

Dans leur distribution spatiale, ces structures semblerit avoir fonctionné par groupes, éventuellement synchrones: trois fours de type court (ST 01, ST 10 et ST 12) sont implantés sensiblement parallèlement les uns aux autres, selon une orientation nord-ouest sud-est, et espacés de 5 à 6 mètres. Trois autres structures, parmi lesquelles deux fours de type long (ST 02, ST 08 et ST 11), présentent des orientations discordantes nord-ouest sud-est et viennent border à l'ouest le groupe des fours ST 01, ST 10 et ST 12.

Sur le fond des fosses, ont été observés des niveaux de charbons de bois, préservés en général sur une dizaine à une quinzaine de centimètres d'épaisseur, et qui sont attribuables au demier chargement en combustible: ces dépôts sont apparus organisés, et présentent des niveaux de pièces de bois carbonisées, soit placées parallèlement les unes aux autres dans l'axe longitudinal des fosses (ST 02, ST 08, ST 10-12), soit disposées entrecroisées (ST 01) au niveau du fond des fosses. A noter que ces dispositions particulières fournissent un argument supplémentaire en faveur de structures fonctionnant ouvertes. Les pièces de bois observées présentent des diamètres de l'ordre de 0,10 à 0,15 m en moyenne, et des longueurs souvent importantes, qui peuvent dépasser 1 mètre. Il s'agit principalement de pièces de chêne et secondairement de charme. Un four de type court (ST 11) se distingue de cet ensemble et n'a livré que de fragments dispersés de petite taille (de l'ordre de 0,05 m de largeur ou de diamètre, sur des longueurs moyennes de 0,20 m).

Aucun élément n'a été observé, qui pourrait indiquer la nature des matériaux transformés dans ces fours. Dans l'attente du résultat des analyses micromorphologiques en cours, il semble cependant que la production de céramique ou la métallurgie soient à exclure. Le nombre de ces structures et leur regroupement dans un secteur particulier suggèrent davantage une fonction artisanale que spécifiquement domestique. Par leur forme et leurs dimensions, les fours de Diarville s'apparentent à la famille des fours dits "polynésiens", qui sont rencontrés préférentiellement dans des contextes du Bronze final ou du premier âge du Fer, et qui sont observés le plus souvent groupés, généralement à la proche périphérie d'habitats. Cependant, les structures de combustion de Diarville ne contenaient pas de couches de galets éclatés au feu ou de blocs rubéfiés recouvrant le niveau de charbons et de bois brûlés, qui caractérisent ces fours de type polynésien : ceci semble indiquer une autre fonction que celle de la cuisson alimentaire, traditionnellement attribuée à ce type de structures.

Les éléments de datation des fours de Diarville sont actuellement assez ténus ; la dendrochronologie n'ayant pas permis de synchroniser les bois. Le comblement terminal de *ST 01*, dont les matériaux proviennent de l'érosion du sédiment encaissant (*US 01*) et qui vient sceller le niveau de matériaux de combustion laissé en place au fond de la fosse, a livré un petit fragment d'anneau en schiste de type "lien de serviette": cet élément de parure régional est attesté dans les nécropoles de tumulus de la Lorraine méridionale en contexte avec des bracelets en bronze de type à godrons et nervures. Dans la nécropole voisine d'Haroué "*Bois de Voivre*" (Meurthe-et-Moselle), ces types de productions métalliques sont manifestement synchrones des inhumations à grandes épées de fer de la fin du Ha C. En Franche-Comté et Suisse occidentale, les anneaux de type "lien de serviette", fabriqués le plus souvent en lignite, sont associés d'autre part à des parures typiques du Ha D1, comme les disques à cercles

concentriques libres ou les plaques ajourées à pendeloques à grelots. Dans la nécropole de Subingen (Suisse, canton de Soleure), ces parures en lignite sont cependant essentiellement représentées dans la phase 2 de la périodisation des sépultures féminines, qui semble immédiatement antérieure au Ha D1. Une attribution typo-chronologique de l'anneau de Diarville à la fin du Ha C ou au début du Ha D1 est donc la plus vraisemblable: si l'on s'en tient aux repères chronologiques fournis par l'assemblage à importation de la tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges) - qui appartient à une phase de transition locale entre le Ha C et le Ha D1 -, cette séquence devrait correspondre aux environs du milieu du VIe siècle avant J.-C. Le fragment d'anneau de la structure de combustion ST 01 fournirait donc, dans ces conditions, une datation par terminus ante quem des alentours de la première moitié du VIe siècle.

#### Conclusions :

La campagne de fouille programmée 1997 apporte une série d'enseignements nouveaux et inattendus sur l'occupation de la nécropole de tumulus de "Devant Giblot". Les travaux de reconnaissance menés dans la parcelle du secteur nord du site montrent non seulement qu'on se trouve bien à la limite de l'extension du site funéraire, mais que celui-ci semble d'autre part bordé par une aire d'habitat. Cette occupation est associée à des groupes de fours dont la fonction est encore indéterminée, mais parait bien de nature artisanale. Dans l'attente des résultats des datations radiocarbones en cours, l'attribution chronologique de cet ensemble reste encore à préciser. Cependant, la présence d'un fragment d'anneau en schiste à section en D dans une des structures de combustion qui fournit une datation relative par terminus ante quem des environs de la première moitié du VIe siècle av. J.-C. - ainsi que les connexions stratigraphiques qui lient ensemble les fours et les trous de poteaux découverts dans cette partie du site, suggèrent une datation de la phase ancienne du premier âge du Fer régional (Ha C-D1).

La topographie de cette partie du site de "Devant Giblot", caractérisée par une large basse terrasse bordant un ruisseau, apparaît effectivement très propice à l'implantation d'un habitat, dont les structures doivent s'étendre dans la vallée en direction du ruisseau du Beaulong ou d'un de ses cours ancien. D'autres structures, comme l'enclos quadrangulaire ST 04, restent encore à identifier; les comparaisons les plus proches rapportant cette construction des enclos quadrangulaires de l'âge du Fer fouillés en périphérie de l'aire funéraire de Marainville-sur-Madon "Sous le Chemin de Giblot" (Vosges).

#### Bibliographie:

Gerdsen, H. (1986): Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit. Mainz, Philipp von Zabern.

Morel, L. (1890): Tumulus de Diarville et Ambacourt. Revue Archéologique, XV: 240-247.

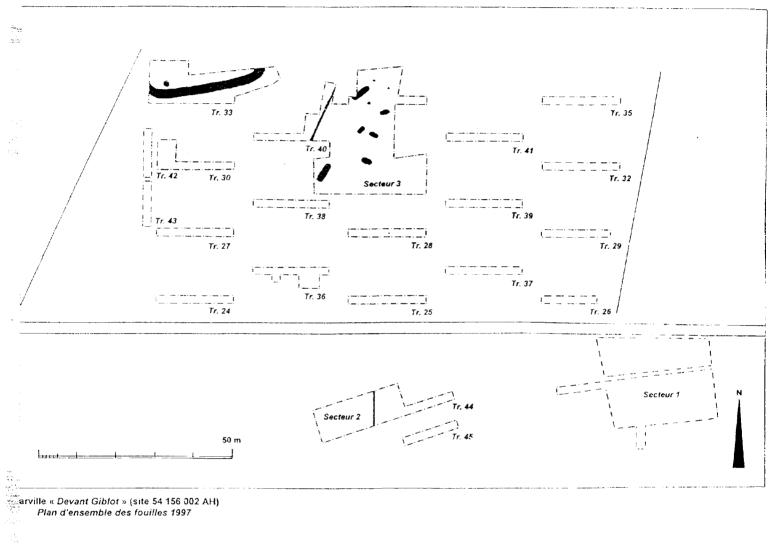
Olivier, L. (1989): Note sur la première campagne de sauvetage programmé du groupe de tumulus à tombe à char de Diarville (Meurthe-et-Moselle). Bulletin de la Société Préhistorique Française, 86, 9: 282-287.

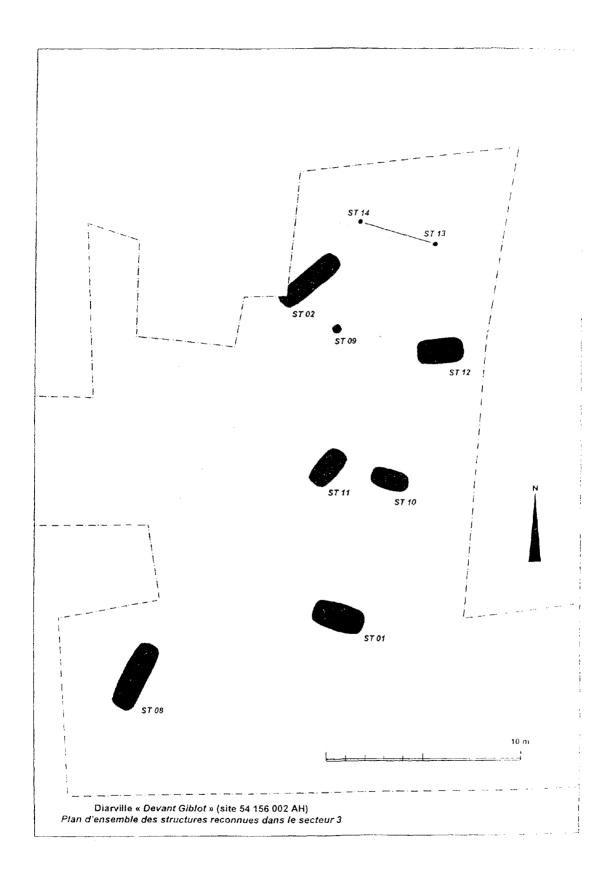
Olivier, L. (1991): Les tombes à char du Hallstatt ancien du groupe de tumulus de Diarville "Devant Giblot" (Meurthe-et-Moselle). *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 21, p 223-240.

Olivier, L. (1997a): Le pôle aristocratique des environs de Saxon-Sion (Meurthe et Moselle) à l'Age du Fer: Faut-il revoir le concept de "résidence princière"? In: Brun, P. et Chaume, B.(Dir.): Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VIe-Ve siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (1993). Paris, éditions Errance: 93-105.

Olivier, L. (1997b): La nécropole de tumulus à tombes à char de Diarville "Devant Giblot" (Meurthe-et-Moselle): résultats de la campagne de fouille programmée 1996. Bulletin de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, 15: 3-5.

Olivier, L. (à paraître): Sépultures d'agrégation et hiérarchisation funéraire dans le domaine hallstattien occidental (IXe-VIe siècles avant J.-C.). A paraître dans: Actes du XXIe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (Conques 1997).





#### ILOT H2 DE LA ZAC LUXEMBOURG

#### Stéphane Marion avec le concours de Danielle Magnan et Eddy Séthian

Suite à un diagnostic réalisé sur le lot H2 de la future ZAC Luxembourg à Meaux fin 1996, une évaluation archéologique plus lourde a été engagée, début 1997, sur cette portion de la ville de Meaux où pour la première fois semblait se trouver une occupation humaine bien structurée datant de l'âge du fer.

Le lot H2 concerné est situé dans la partie occidentale du quartier du Marché, implanté au sud de l'agglomération meldoise, dans la boucle du nouveau méandre de la

Marne.

Cette évaluation archéologique plus lourde qui avait pour but de préciser la nature de l'occupation de l'âge du Fer repérée grâce à quelques sondages dans

plusieurs lots voisins encore vierges de tout aménagement.

Sous plusieurs mètres de remblais récents (importantes phases de remblais de limon et/ou de plâtras et de blocs calcaire qu'il faut rattacher à la démolition du rempart médiéval situé à une cinquantaine de mètres plus à l'est) deux niveaux archéologiques ont été fouillés. Ceux-ci correspondaient à l'occupation d'une ancienne île de la Marne, la Grande lle, localisée à l'ouest de l'ancien méandre de la Marne, en partie repris plus tard par le nouveau cours de la rivière.

Sur l'îlot H2 l'emprise de l'ancien chenal a pu être repéré; il traverse en biais l'îlot et de ce fait défini une zone archéologique de forme triangulaire d'une surface avoisinant les 200m2.

Le premier niveau, pauvre en mobilier, ne comprenait qu'un pierrier en bordure du chenal qui peut être interprété comme un aménagement de berge.

Immédiatement sous cet ensemble, on trouve une couche riche en matériaux organiques d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Celle-ci recelait un abondant mobilier (céramique, faune, graines...).

Là céramique relève dairement de la période du Hallstatt final régional. On y remarque notamment de nombreux tessons peints, des vases à cordons digités verticaux et horizontaux, des assiettes à marli et plusieurs jattes à bord festonné.

La faune, étudiée par Corinne Hermetey, est bien conservée et se compose

essentiellement de caprinés, de boeufs et de porcs.

De nombreuses graines carbonisés, étudiées par Véronique Matterne, ont également été observées. Elles se caractérisent par l'absence de mauvaises herbes qui suggère que seuls des produits de consommation préalablement triés ont été amenés sur le site.

Bien que la couche étudiée se trouve sous le niveau actuel de la nappe phréatique, le bois n'est conservé qu'à l'état de charbon. Il a été cependant possible de

retrouver un fragment de bord d'écuelle carbonisée.

La méthode de fouille mise en oeuvre permettra une étude de l'analyse spatiale des rejets qui ne fournira des résultats interprétables que lorsque la majeure partie de l'occupation de l'île sera connue. on peut déjà noter la présence de concentrations de mobilier qui restent à interpréter plus finement. Il ne se dégage, pour l'heure, aucune zone fonctionnelle particulière. Ces concentrations paraissent, en effet, très homogènes d'un type de mobilier à l'autre (pierres, torchis, céramique et faune). Rappelons que le secteur fouillé se trouve en limite de site et que les zones les plus densément occupées n'ont pas été abordées.

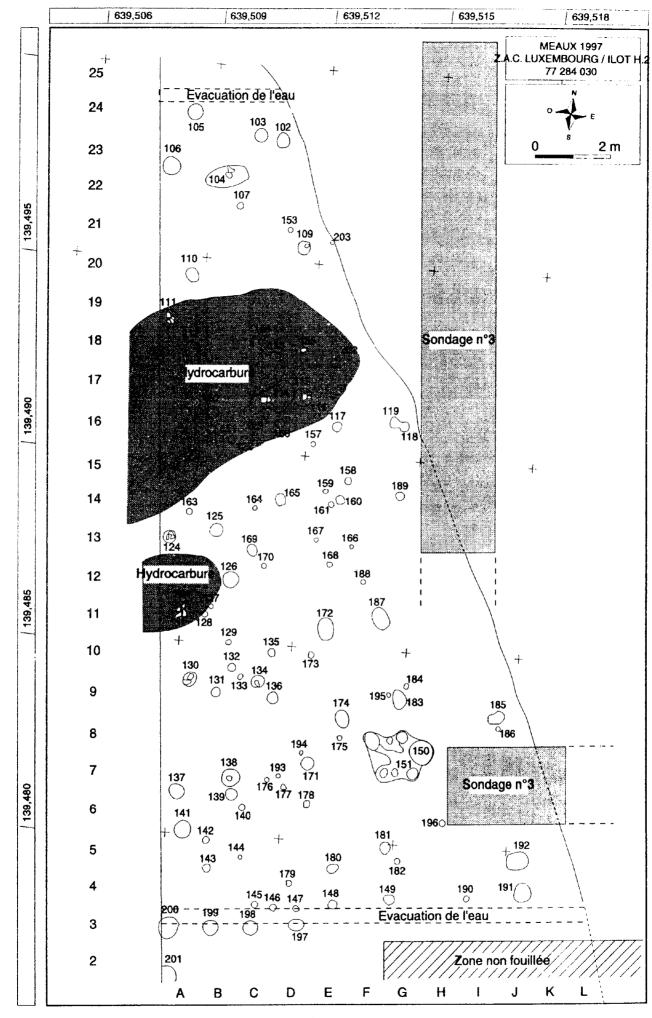
Sous cette couche, de nombreuses structures en creux ont été fouillées. Ce sont essentiellement des trous de poteaux qui ne dessinent pas de plans facilement lisibles. Quelques fosses de petite taille étaient également présentes. Elles recelaient un mobilier relativement peu abondant, puisqu'il représente moins de 1% du mobilier de la couche d'occupation. Dans l'une d'elle fut trouvé le squelette d'un jeune enfant d'environ trois ans, étudié par Valérie Delattre, qui illustre la pratique, semble-t-il courante pendant la protohistoire, d'ensevelissement des très jeunes individus au sein de l'habitat.

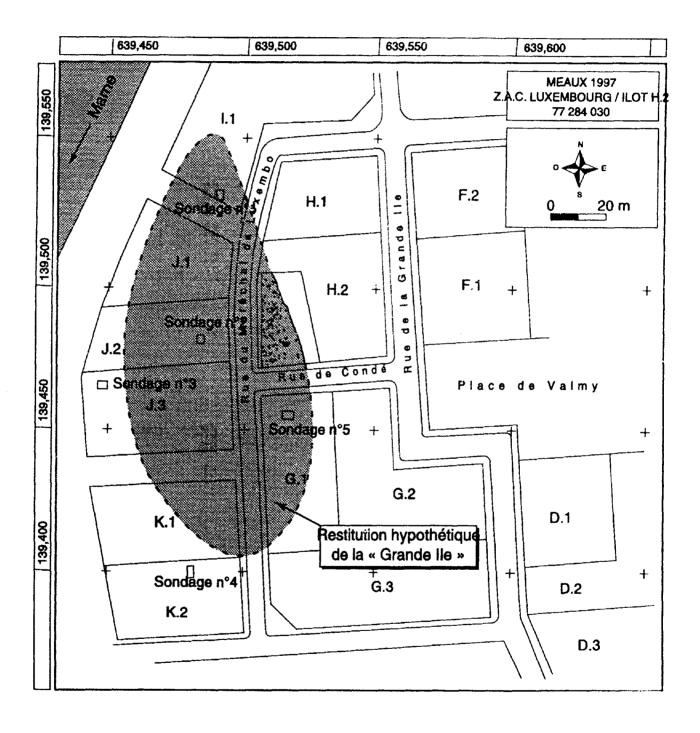
Le statut du site est encore peu évident. Il est clair qu'il ne s'agit pas d'un site à vocation agricole, comme le montre le spectre des restes carpologiques. La présence, sur ce site de consommation, d'un jet de coulé de bronze laisse supposer des fonctions artisanales et/ou commerciales. Il se peut, dès lors, que l'on ait affaire à un de ces habitats "intermédiaires" entre le village à vocation agro-pastorale et la résidence princière, principaux types de site connus pour la période actuellement.

La fouille future de cet ensemble permettra de préciser cette question, peu

abordée par la recherche, faute de données.

Des interventions de diagnostic, d'évaluation et de fouille sont en effet prévues sur la ZAC Luxembourg en fonction de l'avancement des travaux d'aménagement.





#### BIBRACTE / LE MONT-BEUVRAY

#### LA CAMPAGNE DE 1997

Vincent Guichard14.

La campagne de 1997 est la première d'un nouveau programme triennal de recherche décidé par la ministère de la Culture après consultation du Conseil national de la Recherche archéologique<sup>15</sup>. Pour les travaux de terrain, ce programme met en avant les recherches sur les fortifications et sur l'évolution de l'urbanisme de l'oppidum. Rappelons aussi qu'il est mis en œuvre par des chercheurs issus de toute l'Europe, dans le cadre de conventions entre le Centre archéologique européen du Mont Beuvray et différents instituts de recherche et universités.

#### 1. Les fortifications

Sur le sujet des fortifications, les recherches se sont orientées selon deux directions.

1.1. Poursuite des relevés microtopographiques, sous la direction de Franz Schubert, ancien chercheur à l'Institut archéologique allemand, avec la collaboration d'étudiants de la section de topographie de la Fachhochschule de Munich. Plus du quart du périmètre des fortifications est désormais relevé avec une extrême précision. Les plans qui peuvent être tracés à partir de ces données permettent une lecture d'ensemble des microreliefs et anomalies d'origine anthropique qui était impossible jusque là.

des microreliefs et anomalies d'origine anthropique qui était impossible jusque là.

1.2. Sondage sur la fortification "externe" mise en évidence en 1987 par Otto Urban, de l'université de Vienne, afin d'en préciser l'architecture et la datation. Ce sondage, effectué dans la partie nord du site, a révélé une architecture classique de murus gallicus (dix grands clous de fer ont été collectés sur une longueur de 3 m, tous dans l'éboulis du parement). Le rempart est précédé par une terrasse inférieure large d'une dizaine de mètres, qui n'a livré aucune trace du fossé escompté à cet emplacement. Pour le moment, les indices de datation font défaut, en l'absence totale de mobilier.

#### 2. L'urbanisme

Ce thème a fait l'objet de trois recherches de terrain, qui se situent dans le prolongement des travaux des années antérieures, avec l'objectif de conclure la fouille des secteurs en cours en trois campagnes.

2.1. Au Parc aux Chevaux, Daniel Paunier et son équipe de l'université de Lausanne ont mené leur avant-dernière campagne d'exploration stratigraphique de la grande domus PC1, en concentrant leurs efforts sur les couches profondes et sur la rue adjacente. Une intervention complémentaire dans le cadre de l'école de fouille, dirigée par une employée du Centre archéologique (Jemime Dunkley) a permis d'étudier les couches d'abandon de la même rue et de mettre en évidence un pan de mur en pierre de la domus effondré d'un seul bloc. On restitue ainsi une élévation minimale de 8,5 m pour ce mur.

2.2. Dans le secteur oriental de la Pâture du Couvent, où se concentrent les activités de fouille depuis plusieurs années, deux équipes s'efforcent d'effectuer le dégagement extensif d'un grand ensemble architectural bordé de rues sur au moins deux côtés. Le cœur de cet ilôt, étudié par Miklós Szabó (université de Budapest), est occupé à l'époque augustéenne par un bâtiment très étendu, dont la technique de construction est de qualité comparable à celle de la domus PC1. Il est encore trop tôt

Centre archéologique européen du Mont Beuvray

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Directeur de la Recherche

<sup>15</sup> Les recherches de terrain effectuées entre 1984, année de la reprise des fouilles à Bibracte, et 1996 ont donné lieu à un important article de synthèse qui sera publié dans *Gallia* (Gruel, Vitali à paraître).

pour en identifier la fonction. Almudena Domínguez-Arranz (université de Saragosse)

étudie quant à elle l'angle nord-est de cet ilôt et le carrefour de rues adjacent.

2.3. Dans le secteur occidental de la Pâture du Couvent, deux autres chercheurs – Sabine Rieckhoff (université de Leipzig) et Daniele Vitali (université de Bologne) – effectuent la fouille stratigraphique d'un autre ilôt qui, bien que situé en vis-àvis de celui qui vient d'être mentionné, le long de la rue principale issue de la Porte du Rebout, présente une architecture traditionnelle de terre et de bois jusqu'à l'abandon de l'oppidum. La campagne a produit des résultats importants, tant du point de vue de l'architecture et de la disposition spatiale des vestiges immobiliers que des très riches ensembles de mobilier qui ont été collectés. La fin de la fouille d'une cave en bois incendiée d'époque augustéenne a permis d'étudier en détail la menuiserie de son escalier d'accès, tandis qu'une nouvelle cave, de plus petites dimensions, a livré un ensemble de mobilier datable en première analyse de la fin du lle s. avant J.-C. On a également délimité l'emplacement d'un probable atelier de métallurgie, qui sera fouillé en 1998 avec le concours de Jean-Paul Guillaumet et Michel Pernot (CNRS-UMR 5534, Dijon).

#### 3. Autres études

Le souci de faire aboutir aussi rapidement que possible des publications sur les nouvelles recherches de Bibracte a conduit à mettre en place une cellule éditoriale au sein du Centre archéologique, notamment chargée de préparer l'édition des volumes de sa collection propre, Bibracte, dont le premier a été imprimé en 1996. Devraient donc paraître en 1998 deux monographies, consacrées aux fortifications et à la Fontaine St.-Pierre.

Par ailleurs, diverses études thématiques progressent, chacune à son rythme. On doit notamment mentionner l'étude typochronologique des mobiliers de l'oppidum, qui a notablement avancé au cours du travail préparatoire de l'article de synthèse préparé en 1996 pour la revue Gallia. La qualité des nouveaux ensembles révélés par la fouille en 1997 permettra d'affiner notre connaissance de l'évolution des mobiliers de l'oppidum.

#### Bibliographie (principaux titres parus en 1997 ou sous presses)

BARRAL (Ph.), BECK (P.), BERNAL (J.), BOYER (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.), FLOUEST (J.-L.), LASZLOVSZKY (J.), LUGINBÜHL (T.), PARATTE (C.-A.), PAUNIER (D.), QUINN (D.), RALSTON (I.), SZABÓ (M.), VITALI (D.), WIETHOLD (J.). — Les fouilles du font de l'Est (N.) 2017-2020. 1993. Revue archéologique de l'Est, 46, 1996, p. 217-293.

GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — L'oppidum de Bibracte : bilan de onze années de recherches : 1984-1995. *Gallia*, 56, 1998, à paraître.

HUET (N.), GUICHARD (V.), BARRAL (Ph.), SEGUIER (J.-M.), PASQUIER (I.). — Late La Tène figurative painted pottery: diffusion of a product or a concept? In: Keys Engineering Materials Vols. 132-136. Zurich: Trans Tech Publications, 1997, p. 1476-1479.

HUET (N.), BARRAL (Ph.). — Nouvelles données sur l'artisanat et le commerce de la céramique peinte éduenne à La Tène finale. In : Archéométrie 1997, colloque du Groupe des méthodes pluridisciplinaires contribuant à l'archéologie, Rennes, 16-19 avril

1997, Pré-actes.

LUGINBÜHL (Th.). — Chrono-typologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des horizons de la parcelle PC 1. In : RIVET (L.) dir. Actes du Congrès de Dijon, 1996. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1996, p. 197-208.

MEYLAN (F.). — Fouilles anciennes du Mont Beuvray : réactualisation et exploitation des données anciennes. L'exemple de PC 8. Lausanne : Université de Lausanne, 1997. (Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine, sous la direction du

prof. D. Paunier).

OLMER (F.). — Les amphores romaines en Bourgogne : contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité, depuis La Tène finale jusqu'au Haut-Empire. Dijon : Université de Bourgogne, 1997, 4 vol. (Thèse de doctorat de l'université de Bourgogne).

OLMER (F.), PARATTE (C.-A.), LUGINBÜHL (Th.). — Un dépotoir d'amphores du II° siècle avant J.-C. à Bibracte. Revue archéologique de l'Est, 46, 1996, p. 295-317.

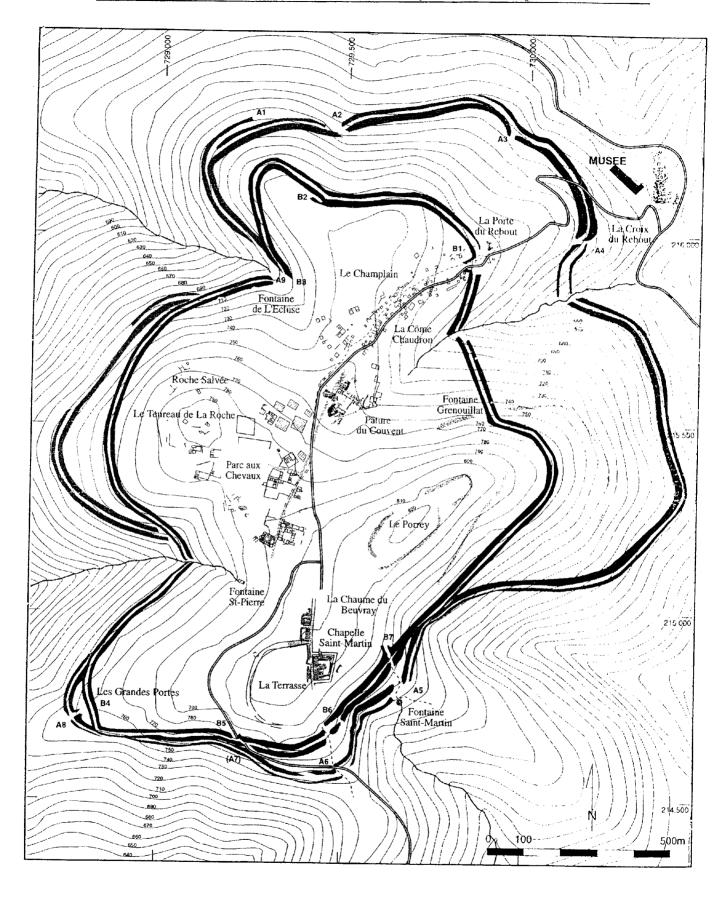
RIECKHOFF (S.). — Existe-t-il une ville avant César? Ausgrabungen der Universität Leipzig im keltischen Oppidum Bibracte auf dem Mont Beuvray (Dépt. Nièvre et Saône-et-Loire). Französische Archäologie heute: Einblicke in Ausgrabungen / Vollkommer (Hrsg.). Leipzig: Leipziger Universitätsverlag. (Veröffentlichungen des Frankreich-Zentrums; 3), p. 58-70.

SCHERTLEIN (O.). - Secteur A der Kieler Ausgrabungen auf dem Mont Beuvray in Burgund. Kiel: Institut für Ur-und Frühgeschichte der Christian-Albrechts.

1997. (Magister-Artium).

URBAN (O.-H.). — Ein neuentdeckter murus gallicus in Bibracte, Burgundy. Archäologie Österreich, 1997, à paraître.

[pour mémoire : restent toujours 9 articles à paraître sur Bibracte dans les Actes du colloque de l'AFEAF à Nevers (1993)...]



Plan de l'oppidum de Bibracte, état des découvertes à fin 1997

#### IDENTIFICATION DE SACRIFIES HUMAINS ET DE TOMBES DE PRETRES A **ACY-ROMANCE (ARDENNES)**

Bernard Lambot<sup>16</sup>

Sur la partie sommitale du plateau calcaire, au sein du village ouvert de La Tène Finale, a été construit un vaste ensemble communautaire et cultuel, présenté les années passées.

Les dix-neuf inhumés en position assise, la tête entre les jambes, découverts sur une esplanade devant un temple de 10 x 11 m surmontant un puits carré de 7,60 m de profondeur, sont identifiés comme sacrifiés. Une partie du rituel peut être reconstituée. A intervalle certainement régulier, un jeune homme est mis à mort. Il est ensuite placé dans une caisse en bois et descendu dans le puits où il séjourne le temps que le corps se déssique et nourrisse les dieux souterrains de ses humeurs. Il est ensuite remonté, sorti de la caisse et enterré dans une petite fosse circulaire, en cuvette, devant le grand temple. Cette pratique disparaît à la fin du 2ème siècle avant J.-C., moment où le centre cultuel est abandonné et le puits comblé volontairement.

Un jeune homme, les mains liées dans le dos, est tué quelques temps après, d'un coup de hache sur le temporal droit et est enterré rapidement en partie dans un silo. Le mobilier détritique, fibule de Nauheim et potin, indique que ce geste a été commis au début du 1er siècle.

Un peu plus tard, des dizaines de brebis sont abattues le même jour, fin décembre - début janvier, et les entrailles et une partie des gigots et épaules sont déposés dans des fosses quadrangulaires. L'une d'entre elles renferme les restes de plus de 140 brebis, toutes âgées de trois ans et pleines. Elle est datée par un quart de statère aux arcs de cercle en bas or et une fibule à arc filiforme cambré outrepassant le ressort, type caractérisant une phase des nécropoles située entre 80 et 60 avant J.-C.

Les cimetières étant fouillés intégralement, il était logique de rechercher si les tombes des sacrificateurs pouvaient être identifiées. Trois tombes à hache à perforation transversale, les tranchants des haches à douille étant trop larges, présentaient des associations singulières : panoplies guerrières, petits seaux, trousses d'outils. La hache d'une tombe contemporaine du jeune homme tué s'adapte parfaitement à la blessure. En poussant les recherches, ce sont cinq tombes particulières qui peuvent être assimilées à des sépultures de prêtres. Elles seules renferment des poèles de type Aleysford, des fragments d'amphores et ces fameux petits seaux de moins de 16 cm de diamètre. La plus récente des tombes à armes est accompagnée non pas d'une hache mais d'un gros et lourd couteau de type "feuille de boucher". Elle est datée de 80/60 avant J.-C., période des hécatombes de brebis.

Ces sépultures correspondent sans nul doute à des prêtres, sacrificateurs ou

druides comme on voudra les appeler.

UMR 126-6, CNRS, ENS Paris - CRAVO, 21, rue des Cordeliers, 60200 Compiègne

#### ETUDE D'UN "PUITS A AMPHORES" D'EPOQUE GAULOISE A PARIS (6e)

#### Matthieu Poux

Découvert en 1974, le puits A19 s'inscrit au centre d'un groupe de structures gallo-romaines exhumées sous une dépendance du Sénat, située au 36, rue de Vaugirard (fouilles de la Commission du Vieux Paris). Ce contexte tardif et l'absence d'études consacrées à son mobilier expliquent que ce dernier ait été attribué, jusqu'à une date très récente, à l'époque augustéenne. Les dépôts situés à la base du puits, scellés sous un amas de grosses pierres et de remblais stériles, se distinguent par la présence d'un squelette humain associé à un important lot d'amphores vinaires Dressel 1 et à un abondant mobilier : fourreau d'épée à échelles, boucle de ceinture à ardillon, pendeloque en bronze, fibules à arc cambré et coudé, clou de chaussure, monnaie locale en bronze frappé à légende VENEXTOS, aiguisoir, céramiques indigènes, poucier d'oenochoé à couverte micacée et ossements animaux. La composition de cet ensemble, très précisément daté des années de la Conquête (La Tène D2b, entre 60 et 30 av. J.-C.), revêt toutes les apparences d'une sépulture "aristocratique" d'un genre très particulier, inconnu à ce jour. La typologie de l'équipement (notamment de la boucle de ceinture, de la pendeloque et du clou de caliga, dont le caractère militaire peut s'appuyer sur une comparaison avec le mobilier de plusieurs camps tardo-républicains), soutient l'identification d'un probable élément de la cavalerie auxiliaire républicaine, mort à Paris vers le milieu du siècle, dans des circonstances qui restent à éclaircir.

Le mobilier amphorique environnant le défunt, s'élève à plus de 300 tessons, pour un poids global de 83 kg, représentant après confrontation des pâtes, plus d'une soixantaine de récipients en majorité résiduels. La plupart des éléments identifiables (dont deux profils de panses reconstituables, sept lèvres, une dizaines de pieds entiers et plus de quarante fragments d'anses), convergent vers une même forme, caractérisée par une hauteur de pied supérieure à 15 cm, un épaulement à angle vif, une lèvre en bandeau vertical de plus de 5,5 cm de hauteur, des anses massives d'une largeur supérieure à 5 cm et une hauteur totale supérieure à 120 cm. Tous ces caractères, clairement attribuables au type Dressel 1B, s'opposent à l'absence totale parmi les dépôts, d'éléments caractéristiques des variantes plus anciennes, gréco-italiques, Dr. 1A ou 1C. Rapportée au nombre d'individus représentés au fond du puits A19 et plus encore, à la diversité des origines dont témoigne la variété des pâtes, cette situation de monopole vient donc conforter, s'il était besoin, la valeur chronologique assignée à ces trois variantes.

La datation des amphores s'intercale entre l'apparition du type en Gaule interne, dans les années 70 av. J.-C. et sa disparition effective dans les années 20-10 av. J.-C. Si l'absence totale de Dressel 1A ou 1C, bien présentes sur les sites terrestres de la première moitié du 1er siècle avant J.-C. nous oriente plutôt vers le bas de cette fourchette, l'effacement des importations italiques dans le troisième quart du 1er siècle av. J.-C. face à l'apparition d'autres types, fournit un terminus ante quem relativement fiable : l'ampleur et l'uniformité du lot (qui ne comprend aucun tesson d'amphore Dr. 2-4, Pascual 1, Haltern 70 ou d'amphores à saumures ou à huile précoces de Bétique), pouvant être opposée à la diversification généralisée des faciès d'importation perceptibles sur les épaves et l'ensemble de la Gaule à partir des années 40 av. J.-C.

Cette découverte, dont la nature reste à préciser, est également l'occasion d'une synthèse consacrée aux amphores précoces recueillies à ce jour à Paris, dont l'existence désormais avérée, fait écho aux nombreuses monnaies gauloises découvertes sur le site : leur présence parfois massive sur des sites aussi éloignés que le Collège de France, l'Ecole des Mines, la montagne Saint-Geneviève, l'Ile de la Cité et rue Saint-Martin (tessons de Dressel 1B résiduels, représentant au total plus d'une centaine d'individus), témoigne en filigrane d'une fréquentation précoce du site, dont le démarrage semble se placer au plus tard dans le second tiers du 1er siècle avant J.-C. La "redécouverte" du puits A19 et les réflexions qui en découlent se présentent donc comme le dernier avatar d'une perspective de recherches portant sur la localisation de la Lutèce gauloise, non établie à ce jour.



Le Mot du Président
Evolution des établissements ruraux de la fin de La Tène finale et la mise en place du système des Villae dans le quart nord-ouest de la France (Ier s. av Iie s. ap.), Cécilia Courbot
La nécropole de Witry-les-Reims "La Comelle" : présentation du site de La Tène ancienne et de sa population, Lola Bonabel et Sophie Desenne
Le site de Kerven-Teignouse à Inguiniel (Morbihan), Daniel Tanguy
Découverte d'un murus gallicus à Argentomagus-Saint-Marcel (Indre), Sophie Krausz
Campagne programmée 1997 sur l'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-Sur-Cernon, Aveyron), Philippe Gruat
La nécropole de Riberolles à Rivières (Charente) - nouveaux puits à poteaux, José Gomez de Soto
Paule (Côtes d'Armor) Camp de Saint Symphorien, Yves Menez
Les vestiges de sanctuaire de l'Age du Fer sur le site d'Ouessant - Mez-Notariou, Jean-Paul Le Bihan23
Note sur les restes animaux de la fosse 123 de Ouessant (fouilles 1996), Patrice Méniel
Occupation du sol et oragnisation du territoire en Vaunage (Gard) au Ve s. av. n. è., Laure Nuninger28
Principaux résultats de la fouille du site de La Campagne à Basly (Calvados) en 1997, Guy San Juan32
Le site de Saumeray "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir), T. Hamon et S. Riqiuer
L'établissement rural des Jeusseries à Retiers (Ile-et-Vilaine), Elven Le Goff
Deux nouvelles fermes gauloises à Marcé (Maine-et-Loire), Olivier Nillesse
Structures de combustion en fosse et enclos quandrangulaire découverts dans l'environnement de la nécropole de tumulus à tombes à char de Diarville "Devant Giblot" (Meurthe-et-Moselle), Laurent Olivier4.
Ilot H2 de la ZAC Luxembourg, Stéphane Marion
Bibracte / le Mont Beuvray : la campagne de 1997, Vincent Guichard
Identification de sacrifiés humains et de tombes de prêtres à Acy-Romance (Ardennes), Bernard Lambot59
Etude d'un "puits à amphores" d'époque gauloise à Paris (6e), Matthieu Poux

# Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer

Ecole Normale Supérieure 45, rue d'Ulm 75 005 PARIS

Secrétariat : Musée d'Archéologie 25, rue Richebourg 39 000 LONS-LE-SAUNIER

> tél: 03 84 47 12 13 fax 03 84 24 30 34

(la correspondance doit être adressée au secrétariat)